

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire réunie
aux Archives nationales de Pierrefitte le 7 juin 2023**

Membre présent.e.s : **M. Foehlicher** (représentant M. Bodnar, CMA-93) ; **Mme Barnouin** (représentant M. Jeunemaître, CRT) ; **Mme Chaumillon** (CD-93) ; **Mme Dellac** (CD-93) ; **M. Troussel** (CD-93) ; **Mme Perrot** (UDOTSI) ; **M. Santos** (représentant M. Gaillard, CMN) ; **Mme Bonnèlie** (CDRP-93) ; **M. Chaumard** (représentant Mme Viillard, MNLE-93) ; **M. d'Anjou** (EPPGHV) ; **M. Mancheron** (Aéroports de Paris) ; **M. Hanel** (Canauxrama) ; **M. De Gailly** (Ferme ouverte de Saint-Denis) ; **Mme Bonteil** (Paris Canal) ; **Mme Juillet-Garzon** (Université Sorbonne Paris-Nord) ; **M. Lagrange** (ville des Lilas) ; **M. Robinet** (Ville du Pré-Saint-Gervais) ; **Mme Zemma** (Ville de Pantin) ; **M. Mouchel** (représentant Mme Martins, Ville de Tremblay-en-France).

Pouvoirs : **Mme Paul-Bernard** (CD-93) à Mme Dellac ; **Mme Temel** à M. Troussel

Membres excusé.e.s : **Mme Saïd-Anzum** (CD-93) ; **M. Sarrabeyrouse** (Ville de Noisy-le-Sec) ; **M. Joly** (Comité départemental de canoë-kayak) ; **M. Gomez** (Air-France).

Autres invité.e.s : **M. Ali** (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; **Mme Assouline** (CD-93) ; **M. Bourgeois** (LMA) ; **M. Brilland** (guide à Bobigny) ; **M. Brion** (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; **Mme Colombani** (Coopaname) ; **Mme Coudrault** (CD-93) ; **Mme De Felice** (OTI Plaine Commune) ; **Mme Dorothé** (Ville de Paris, service des canaux) ; **Mme During** (guide conférencière) ; **M. Esteban** (Petit Bain) ; **Mme Freyche** (guide conférencière) ; **M. Lemoust** (CD-93) ; **Mme Levêque** (Plaine Commune) ; **Mme Hermitte** (Paris Montreuil Expo) ; **Mme Laufer** (Commissaire aux comptes) ; **M. Lebeau** (Université Sorbonne Paris-Nord) ; **Mme Leffad** (service des canaux – Ville de Paris) ; **M. Meier** (Seine-Saint-Denis Tourisme) ; **Mme Nunes** (CMN) ; **M. Orantin** (Banlieues Bleues) ; **M. Parisot** (CD-93) ; **Mme Saunon** (Plaine Commune) ; **Mme Selmane** (OTI Plaine Commune).

Invité.e.s excusé.e.s : **M. Duffet** (AFLO) ; **M. Clément** (FSGT-93) ; **Mme Dubois** (guide-conférencière) ; **M. Fauchois** (Entreprises et découvertes) ; **Mme Godin** (OT marne et Gondoire) ; **Mme Le Gratiet** (Musée Eugène Carrière) ; **M. Hocquard** (Ville de Paris) ; **Mme Menegaux** (OTCP) ; **Mme Péronnet** (Ville de Noisy-le-Grand) ; **M. Petitjean** (Ville de La Courneuve) ; **Mme Romano** (guide conférencière) ; **Mme Vallentin** (SOLIDEO) ; **M. Vernay** (MIJE) ; **M. Witkowski** (Préfecture du 93).

M. Troussel, président, ouvre l'Assemblée.

Il souhaite tout d'abord remercier **Monsieur Bruno Ricard**, et toute l'équipe des Archives nationales, pour leur accueil dans ce lieu prestigieux et poursuit ainsi :

Dix ans après l'installation des Archives nationales en Seine-Saint-Denis, je crois pouvoir dire que l'insertion de cet équipement dans son environnement territorial est une réussite, tant pas le nombre des lecteurs qui y sont reçus chaque jour – ce qui témoigne de la vitalité scientifique de son activité – que pour la qualité des expositions qui y sont organisées et qui permettent au grand public de s'approprier ce lieu.

En cette année mémorielle 2023 où nous célébrons les heures tragiques de l'année 43, l'exposition « Déportées à Ravensbrück » que certain·e·s d'entre-vous ont pris le temps de visiter à l'instant, témoigne, je crois, de l'apport significatif qui est celui des Archives nationales à la vie culturelle et éducative de notre département.

Je suis heureux d'être parmi vous cet après-midi pour animer cette séance, en qualité de président de droit de Seine-Saint-Denis Tourisme. Je veux que ma présence inhabituelle puisse être le témoin de la forte ambition que nous portons, avec Dominique Dellac qui nous rejoindra dans quelques instants, pour la Seine-Saint-Denis que nous souhaitons être une terre d'hospitalités.

Ma participation à vos délibérations est consécutive au fait que ma collègue **Mme Tessa Chaumillon** a souhaité se démettre de la fonction de Présidente que je lui avais confiée en tant que conseillère départementale, tout en demeurant membre de notre Conseil d'administration. C'est pour moi l'occasion de mieux prendre la mesure – et j'ai commencé à le faire le mois dernier en présidant les travaux du Conseil d'administration – de la diversité et de l'ampleur des actions qui sont développées par notre agence au service du développement touristique de notre territoire, et de la part que vous-même y prenez.

Cela tombe bien car je crois qu'à l'aube d'accueillir les JOP mais aussi la coupe du monde de rugby, nous devons collectivement profiter de ces événements pour booster le développement touristique de la Seine-Saint-Denis et son attractivité.

Si nous nous sommes lancés avec enthousiasme dans l'organisation des JOP, ce n'est pas seulement parce qu'ils sont un grand événement sportif mais surtout parce que nous avons tout de suite perçu ce que cela pouvait apporter au territoire en matière d'équipements publics mais aussi en termes d'héritage immatériel sur la pratique du sport ou compte tenu des retombées économiques.

Pour ceux qui en douteraient, je veux redire que je ne suis pas « béa » devant les jeux, mais qu'avec tous les élus locaux nous sommes complètement mobilisés pour en faire profiter durablement les habitant·e·s.

Je sais aussi – et de récentes études l'ont confirmé – qu'il y a dans la population et en Seine-Saint-Denis un attrait pour les Jeux, pour le sport, pour les émotions qu'il provoque. Nous devons aux habitants de ce territoire de les vivre pleinement et nous devons en profiter pour créer ces moments de rassemblement populaire, ces moments communs qui rendent les gens heureux ensemble à l'heure ou le repli sur soi et les difficultés prennent le dessus.

3/ Avec la perspective des Jeux mais au-delà d'eux, il s'agit de faire de la SSD une terre d'hospitalité touristique. Nous n'avons pas de tour Eiffel mais nous avons notre ADN. C'est autour des fortes valeurs qui animent ce territoire que je souhaite promouvoir son attractivité.

Depuis déjà quelques années, nous percevons l'évolution positive de l'image de la SSD, ce qui a évidemment une conséquence sur son attractivité touristique. Je pense à la vitalité culturelle, aux nouvelles offres de loisirs et de fêtes proposées sur le territoire. Nous avons aussi des atouts en matière de mobilité avec des nouveaux parcours de cyclotourisme, avec la valorisation des canaux et je veux remercier SSD Tourisme d'avoir anticiper cela en développant fortement les activités fluviales et en valorisant la place de l'eau en ville.

Je crois que nous devons poursuivre dans cette voie en assumant ce que nous sommes : un territoire qui se transforme en accueillant les nouveaux habitants tout en permettant aux habitants de toujours, de profiter d'un cadre de vie amélioré, agréable et joyeux. Chaque activité, transformation doit attirer les touristes qu'ils soient franciliens ou non mais aussi profiter aux habitants de la SSD.

Assumer ce que nous sommes, c'est valoriser les cultures urbaines tout en mettant en valeur le patrimoine historique. C'est valoriser tous ces lieux en transition, anciennes friches qui se transforment en lieu de culture et de fête.

C'est aussi assumer un tourisme plus responsable, plus sobre. Pour les jeux, nous devons proposer une offre qui s'assume « décalée », comme un « pas de côté » par rapport à un tourisme plus classique.

Je sais qu'avec son équipe, **Olivier Meier** et les services du Département collaborent étroitement pour activer tout cela. Je tiens à le remercier pour cette collaboration plus resserrée qui permet à SSD Tourisme d'être un partenaire essentiel du Département et de mettre en œuvre nos orientations communes. Avec plus de 1 M€ de subvention annuelle, sanctuarisée maintenant par une convention triennale, il me paraît légitime que nous puissions approfondir notre partenariat et travailler de concert.

Je vous rappelle l'ordre du jour de notre Assemblée :

- I. LE BILAN DE L'ACTIVITE 2022 ET LES PERSPECTIVES D'ACTION POUR 2023
- II. L'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022
- III. LA PRESENTATION DU BUDGET DE L'EXERCICE EN COURS
- IV. L'ELECTION AUX POSTES VACANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- V. LE RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
- VI. LES QUESTIONS DIVERSES

I – BILAN D'ACTIVITE 2022 ET PERSPECTIVES D'ACTION 2023

M. Meier rapporte :

INTRODUCTION : contexte et synthèse

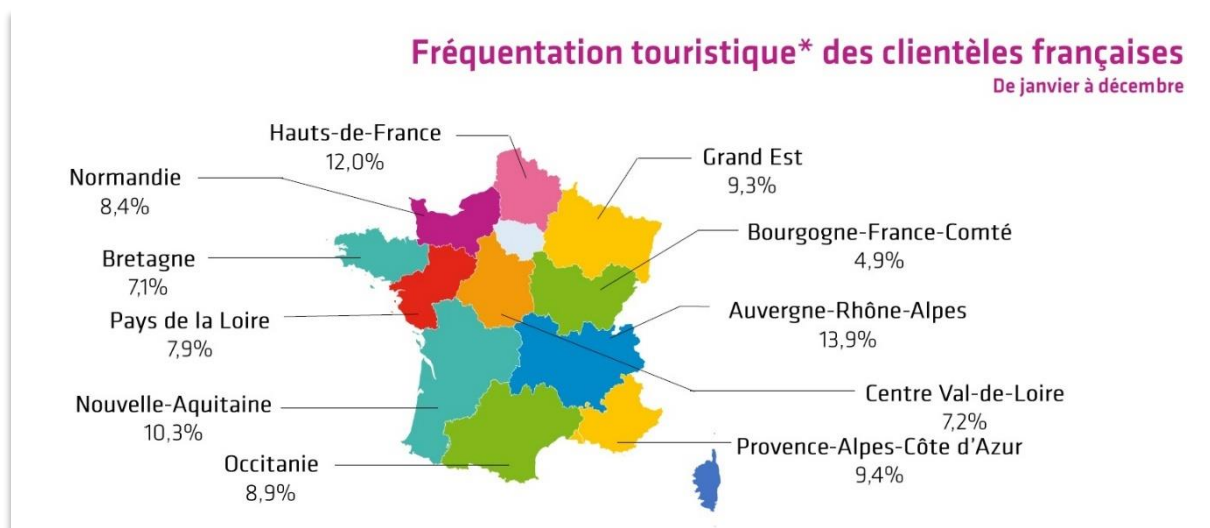
2022 : l'année du rebond

L'année 2022 s'est clairement inscrite dans un contexte de reprise de l'activité touristique dans la région, avec plus de 44 millions de touristes accueilli·e·s, pratiquement deux fois plus qu'en 2021, mais est restée en repli de 13% par rapport à 2019.

La clientèle française y a occupé une part de 56% équivalente à ce qu'elle était avant la crise de la Covid.

Les clientèles internationales sont principalement européennes : les Britanniques avec 2 millions de visiteurs, les Espagnols avec 1,5 million mais aussi les Italiens, les Allemands, les Belges, les Néerlandais et les Suisses.

Au global, la clientèle européenne a presque atteint son niveau de 2019, certaines nationalités l'ayant même dépassé (les Pays-Bas par exemple). La clientèle américaine retrouve sa première place de clientèle internationale de la destination avec 2,4 millions de séjours en 2022, un niveau proche de celui de 2019.



Les hôtels franciliens ont retrouvé au second semestre 2022 leur taux d'occupation moyen de 2019. Si, à Paris, ce sont surtout les hôtels de milieu de gamme qui se sont redressés, hors Paris le retour à la normale profite plutôt au haut de gamme.

Les 8 millions de nuitées enregistrées en locations saisonnières en Ile-de-France restaient, en 2022, en repli de 22% par rapport à 2019, la Seine-Saint-Denis enregistrant une progression de 60%, mais il est vrai avec 280.000 nuitées seulement, et donc avec un réservoir de progression – notamment dans la perspective des Jeux olympiques et paralympiques – considérable.

La fréquentation des sites culturels et de loisirs a également connu un bond spectaculaire par rapport à l'année précédente, sans toutefois retrouver les niveaux de 2019.

Le nord-est parisien tire son épingle du jeu

Dans le Nord-est parisien, il est à noter :

- que la Cité des sciences et de l'industrie se positionne comme le sixième site le plus visité (après la Tour Eiffel, le Louvre, le Musée d'Orsay, le centre Pompidou et le Museum national d'Histoire naturelle), avec presque 2 millions de visiteurs,
- que le Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget fait partie de ceux – rares – qui font légèrement mieux qu'en 2019, avec 202.131 visiteur·euse·s,
- et que la Basilique-cathédrale de Saint-Denis, avec 108.763 entrées, double sa fréquentation par rapport à 2021 sans retrouver son niveau de 2019.

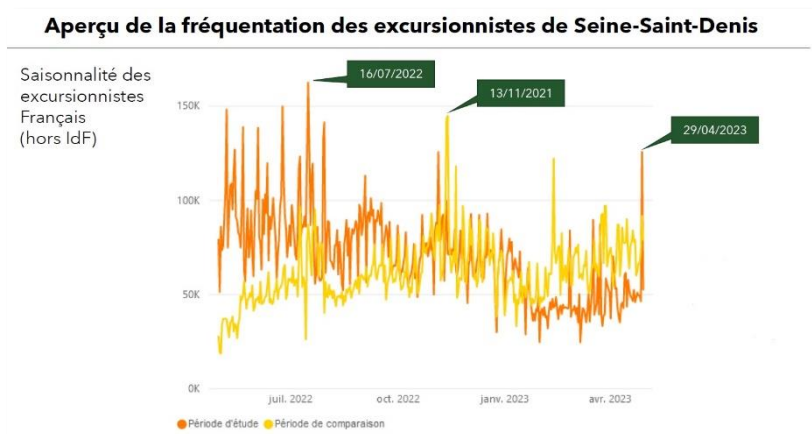
L'offre de visites guidées et de balades urbaines développée par Seine-Saint-Denis Tourisme pour #ExploreParis – qui avait témoigné de son caractère résilient dans un contexte de crise, puisque la fréquentation enregistrée en 2021 était déjà supérieure de 11,6% par rapport à celle de 2019 – a continué à croître en 2022, cette fois de 30%, avec près de 46.500 inscriptions.

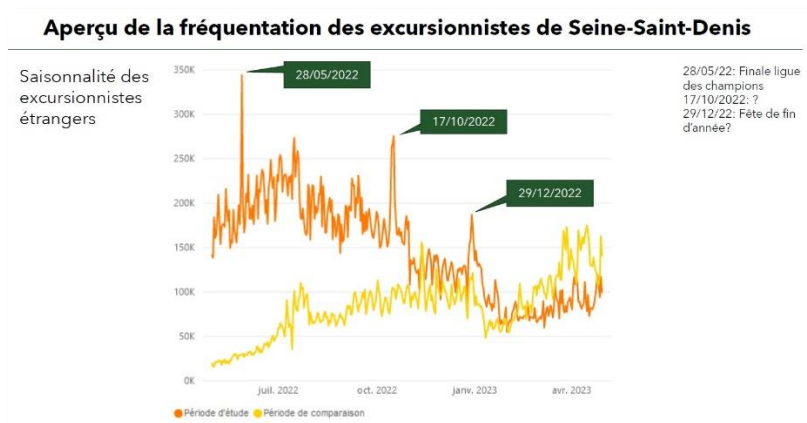
#ExploreParis enregistre d'ailleurs au terme de l'année 2022 son plus haut résultat en cinq ans d'existence, en termes de nombre de visites proposées, de nombre de visiteur·euse·s, et de chiffre d'affaires réalisé.

C'est d'ailleurs une tendance comparable qui se constate sur l'édition 2022 de *l'Eté du Canal* : sur le seul chiffre de fréquentation des navettes fluviales, si les 20.000 passager·e·s comptabilisé·e·s sont loin des 30.000 de 2019, c'est en raison du reformatage opéré pour des raisons de capacité financière, avec une programmation sur six week-ends au lieu de huit, la suppression de l'escale parisienne de Stalingrad qui apportait un public nombreux, et la réduction de la flotte, avec quatre bateaux au lieu de cinq. Leur taux de remplissage a en revanche constitué un record en 2022.

Nous avons continué à bénéficier des dispositifs de soutien aux activités touristiques et de loisirs, financés par le Département de la Seine-Saint-Denis (Bel été solidaire et olympique), par la Ville de Paris (opération Festival #ExploreParis), et par la Métropole du Grand Paris (opération Votre été au bord de l'eau), qui ont contribué au maintien de la forte activité sur la plateforme #ExploreParis.

Un point de vigilance toutefois, car ces résultats flatteurs pour l'année 2022 doivent surtout au premier semestre et à la saison estivale, le dernier trimestre – tout comme le premier de 2023, semblant marquer le pas. Tant dans l'activité commerciale d'#ExploreParis que dans la fréquentation des excursionnistes – français comme étrangers.





Outre l'activité pour les individuel·le·s, nous avons accueilli 417 groupes en 2022 contre 223 en 2021, ce qui nous rapproche sensiblement de la performance de 2019 où nous en avons accueilli 483.

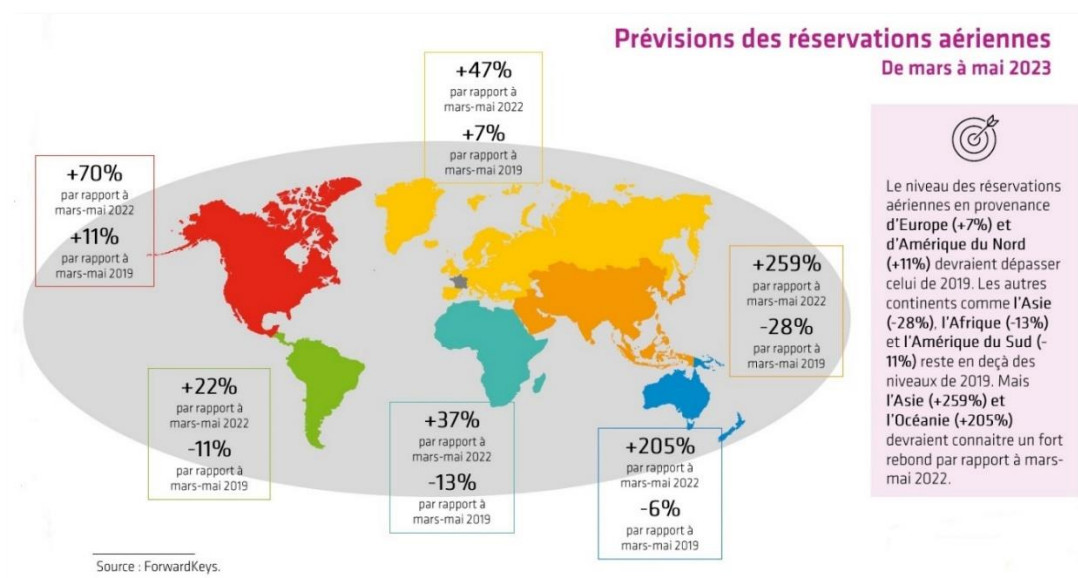
Les salons internationaux : un modèle sur le grill

Notons que si la Région Ile-de-France demeure une destination phare pour le tourisme d'affaires, avec 28 millions de nuitées en 2022, soit 42% des nuitées hôtelières totales, le niveau des arrivées d'affaire reste en deçà de 18% de celui de 2019.

C'est la situation des salons qui est aujourd'hui la plus préoccupante, car si finalement aucun grand salon n'a été annulé en 2022, la CCI d'Ile-de-France nous indique que plus de 20.000 entreprises ont renoncé à y exposer, et qu'ils auraient perdu 2,6 millions de visiteur·euse·s par rapport à 2018.

A noter que pour le premier semestre 2023, la tendance était à un quasi doublement pour les réservations hôtelières par rapport au premier semestre 2022, et que les chiffres pour les deux premiers mois de l'année montrent une progression de 24% des nuitées françaises et de 72% des nuitées internationales.

Les prévisions quant aux arrivées aériennes sur le premier semestre 2023 sont également en très forte hausse, notamment pour toutes les provenances lointaines, et particulièrement pour l'Asie.



Seine-Saint-Denis Tourisme : une situation saine mais fragile

L'activité de Seine-Saint-Denis Tourisme a retrouvé intégralement sa normalité au long de l'année 2022. L'accord d'entreprise sur l'instauration d'une part de télétravail a été pérennisé, même si l'ensemble des outils permettant

de compenser l'affaiblissement des relations interpersonnelles qui en résulte, et de favoriser l'implication transversale sur les projets, n'a pas encore été mis en place.

Le départ de plusieurs collaboratrices, après les chamboulements provoqués par la crise sanitaire, pour des raisons personnelles ou pour la réalisation de nouveaux projets professionnels, ont donné lieu à des recrutements qui se sont avérés fructueux.

Des élections ont permis de renouveler la composition du CSE, et le dialogue social qui prévaut au sein de l'agence peut être qualifié de très bonne qualité.

Il est à noter que l'inflation démarrée à l'été 2021 et accélérée au cours de l'année 2022 a conduit à des négociations salariales au niveau de notre branche professionnelle, entraînant plusieurs hausses successives de la valeur du point. Au total, les salarié·e·s ont donc vu leur rémunération, hors ancienneté, augmenter de 5,4%, ce qui n'est pas sans incidence sur notre équilibre financier, et interroge notre capacité à nous déployer autour d'une offre touristique ambitieuse à la veille des Jeux olympiques et paralympiques.

Selon la photographie 2022 des Agences départementales de développement touristique produite par notre fédération nationale ADN Tourisme, Seine-Saint-Denis Tourisme se situe exactement dans la moyenne des agences publiques départementales du point de vue de son effectif, de son budget, donc du volume des actions qu'elle porte, avec 18 collaborateur·trice·s en poste fixe (ce qui correspond à la situation médiane des ADTs) et un budget de 2,4M€ (quasiment le budget moyen des ADTs).

Notre agence se distingue sur un paramètre en particulier : celui du niveau de subvention de sa collectivité de tutelle – avec 58% en 2021, toutes subventions confondues, fonctionnement et projets, contre 88% en moyenne pour l'ensemble des ADTs.

Cette observation est intéressante, en ce qu'elle témoigne à la fois de la particularité de notre département – le plus jeune de France, mais aussi le plus pauvre, avec un enjeu de développement touristique peut-être moins intuitif qu'ailleurs – et de la reconnaissance de notre utilité territoriale, puisque de nombreux partenaires, publics et privés, consentent à nous subventionner. Elle exige en retour une remarquable inventivité pour aller chercher des financements complémentaires et ainsi demeurer ambitieux et performants.

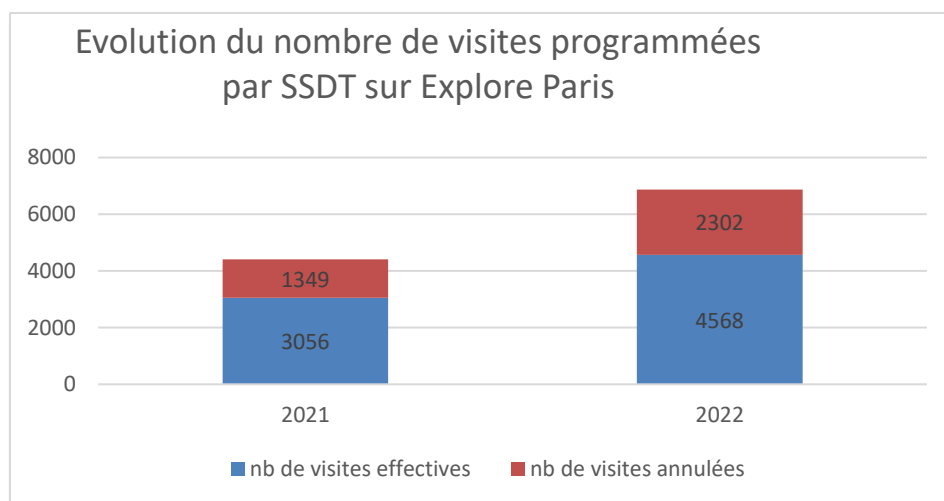


Cette dépendance aux financements extérieurs et à nos ressources de commercialisation est néanmoins source d'instabilité et de fragilité, et il convient d'y être attentif.

1/ Bilan 2022 de l'activité commerciale en direction des individuel·e·s / activité d'#ExploreParis

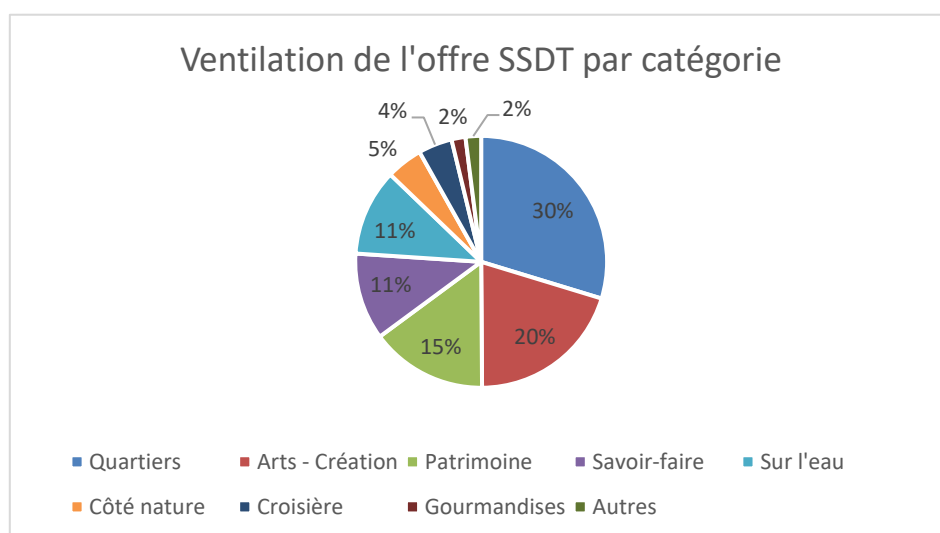
a) L'offre

En 2022, Seine-Saint-Denis Tourisme a programmé 6.870 visites pour 4.568 visites effectives, soit une augmentation de 50% par rapport à 2021. Le virtuel est désormais anecdotique, la situation est revenue à la normale.

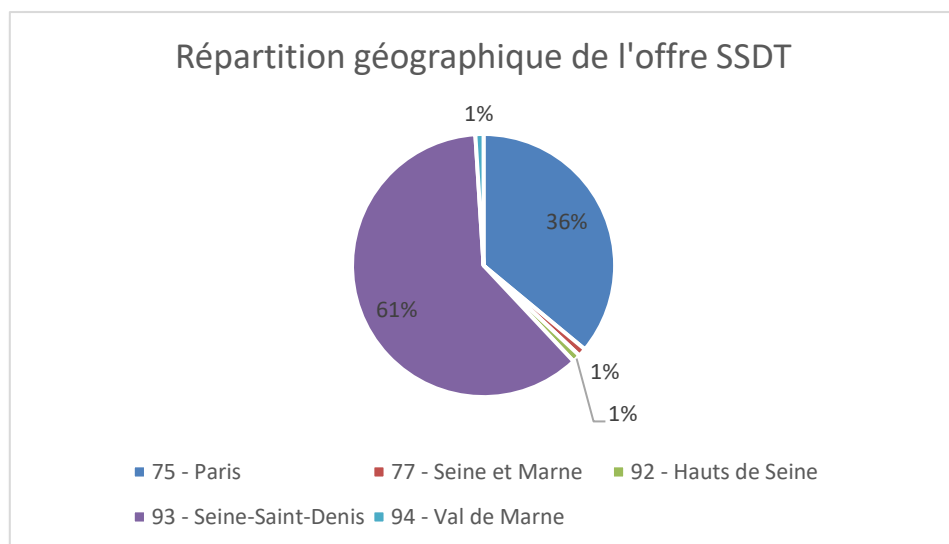


Il est à noter que cette offre développée par Seine-Saint-Denis Tourisme représente 63,8% des visites réalisées sur #ExploreParis en 2022.

La répartition par catégorie montre que les thématiques les plus représentées sont les balades de quartier et visites Arts et Création. Viennent ensuite les thématiques Patrimoine, Savoir-faire et Sur l'eau. La thématique Gourmandises gagnerait à être développée.



Notons que 61% de l'offre développée par Seine-Saint-Denis Tourisme se déroule en Seine-Saint-Denis. Vient ensuite Paris avec 36% de l'offre.

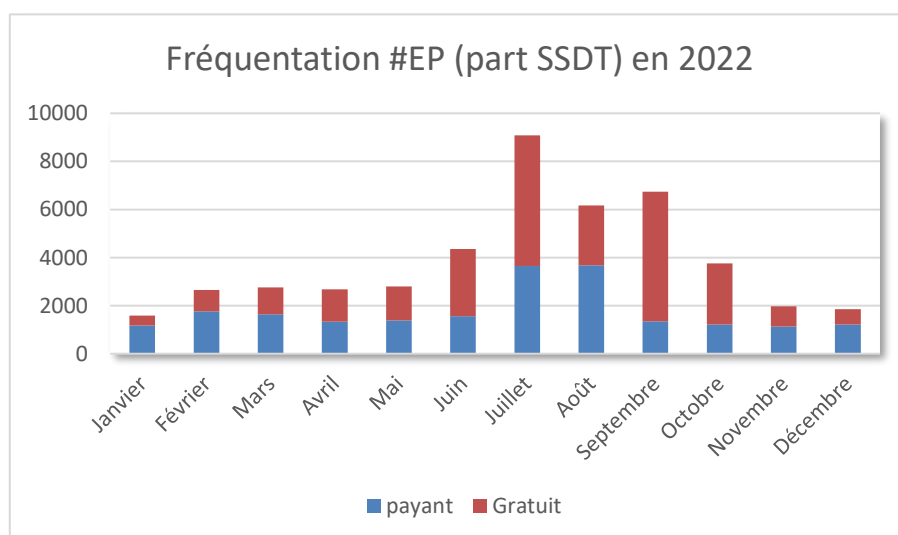


b) La fréquentation

En 2022, Seine-Saint-Denis Tourisme a enregistré 46.409 inscriptions, soit une augmentation de fréquentation 30% par rapport à 2021.

Les très bons mois de juillet / août / septembre avec une forte proportion de gratuit (60% en juillet, 80% en septembre), résultent en grande partie du succès de *l'Eté du Canal*, des actions gratuites permises par le Bel été solidaire et olympique, celles qui ont été développées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, et de la forte participation à la Promenade de Hauteurs et des berges de l'Ourcq.

Seine-Saint-Denis Tourisme représente près de 66% de la fréquentation d'#ExploreParis en 2022, avec 23.093 client·e·s enregistré·e·s en 2022, dont 8.882 nouveaux·elles client·e·s (38,5%). NB : environ 10% de ces dernier·e·s proviennent du Pass Culture.



Le gratuit représente 27% de l'offre et 54% de la fréquentation ; le payant représente donc 73% de l'offre en présentiel et 46% de la fréquentation.

Zoom sur les Journées européennes du patrimoine

Pour les JEP 2022, Seine-Saint-Denis Tourisme a programmé 238 visites (14% de moins qu'en 2021) et 224 visites ont effectivement eu lieu (contre 241 en 2021). Cela représente une fréquentation de 2.515 personnes (soit 21% de moins qu'en 2021, où les JEP avaient bénéficié d'un fort effet de sortie de la première vague de la covid).

c) Les opérations de relance avec l'OTCP

Comme en 2021, #ExploreParis a bénéficié en 2022 d'une action de relance de l'OTCP avec des financements de la Ville de Paris, articulée en deux volets :

- L'opération *Larguez les amarres* (précédemment *Mercredi j'ai bateau*) ;
- Le festival #ExploreParis avec un code promo de 25% valable sur toute la boutique (hors croisières) du 1^{er} juin au 30 septembre.

c.1 / Festival #ExploreParis

Pour la période estivale, l'OTCP a financé le code promo EXPLOREPARIS25 qui offrait une remise de 25% sur la boutique #ExploreParis (hors croisières et virtuel).

Bilan : 1.422 bons utilisés pour un montant total de 9.998,14€.

L'opération a attiré 389 nouveaux·elles client·e·s.

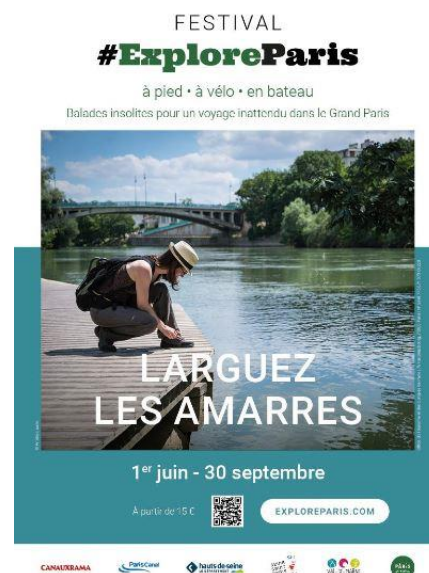


c.2 / Opération Larguez les amarres

Pendant la période estivale également, cette opération avait pour but, pour la 2^e année consécutive, de valoriser l'Axe Seine et le patrimoine fluvial métropolitain, tout en contribuant à relancer l'activité des croisiéristes (Paris Canal et Canauxrama). L'opération s'est déroulée de début juin à fin août 2022.

Seine-Saint-Denis Tourisme a organisé 12 croisières sur quatre journées (29 juin, 13 juillet, 10 août, 24 août) : 319 billets ont été vendus via #ExploreParis.

Le financement de l'OTCP comprenait le préachat de places redistribuées gratuitement aux publics du champ social. Pour la Seine-Saint-Denis, plus de 150 places ont été offertes aux seniors porteur·euse·s de la carte IKARIA.



d) Développer la fréquentation du public jeune avec le Pass Culture

Dans une démarche d'élargissement des publics et de rajeunissement de son fichier, #ExploreParis a commencé à référencer des offres sur le Pass Culture dès juin 2021.

Notons que le dispositif est très lourd à suivre puisqu'il n'existe pas d'interface automatisée (API). Cela signifie qu'il faut à la fois entrer à la main chaque nouvelle offre à référencer, et qu'il faut reprendre chacune des commandes et créer manuellement le compte de chaque nouveau·elle client·e.

Au bilan, en 2022, 1.626 commandes ont été enregistrées, et 1.217 confirmées (soit un taux d'annulation de 25,15%).

En 2022, les offres qui remportent le plus de succès sur le Pass Culture sont :

1. Les croisières commentées
2. La visite du nouveau tribunal de Paris par Lora Romano
3. La fondation Chérqui
4. Les visites proposées par Donatien Schramm

e) Le top des ventes

- **En 2022, on trouve au top 10 des offres payantes :**

1. Le nouveau Tribunal de Paris signé Renzo Piano
2. Croisière *du canal Saint-Martin à la Seine, le meilleur des deux mondes*
3. Croisière *Street Art* sur le canal de l'Ourcq dans le cadre de *l'Été du Canal*
4. *La vie HLM*, exposition immersive de l'Amulop à Aubervilliers
5. La Fondation Chérqui, *une collection hors norme d'art optique et cinétique* à Aubervilliers
6. *Voyage au pays des mangas*
7. Croisière *à la découverte du Canal Saint-Martin et sur la Seine*
8. Découverte de la butte Montmartre façon stand-up
9. *Croisière du Vieux Paris* sur le Canal Saint-Martin
10. Croisière *Guinguette parisienne* sur la Seine

- **Hors croisières, le top 10 des offres payantes est :**

- | | |
|--|---|
| 1. Le nouveau Tribunal de Paris signé Renzo Piano | 5. Découverte de la butte Montmartre façon stand-up |
| 2. <i>La vie HLM</i> , exposition immersive de l'Amulop à Aubervilliers | 6. Séance découverte en canoé-kayak sur l'Ourcq |
| 3. La Fondation Chérqui, <i>une collection hors norme d'art optique et cinétique</i> à Aubervilliers | 7. Basilique Saint-Denis |
| 4. <i>Voyage au pays des mangas</i> | 8. La culture nippone à Paris |
| 11. | 9. <i>Aux Belles Poules</i> |
| | 10. Les coulisses du Printemps |
| | 12. |



Zoom sur la basilique cathédrale de Saint-Denis

En 2022, #ExploreParis a enregistré **1.118 inscriptions** sur des activités se déroulant à la basilique de Saint-Denis (en comptant les offres du CMN et celles de Suivez la flèche). Par exemple :

- Visite-conférence de la basilique : 179 personnes
- Visite de l'orgue : 94 personnes
- Visite en musique avec Grégoire Ichou : 35 personnes
- Package CMN visite + initiation taille de pierre : 202 personnes
- Offres Suivez la Flèche (pierre et forge) : 259 personnes

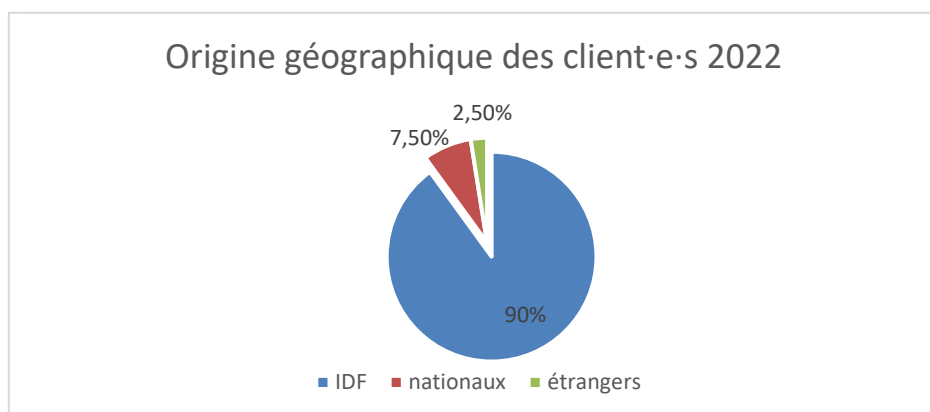
- **Top 5 du gratuit en 2022 (hors virtuel et concerts flottants) :**

1. *La Promenade des Hauteurs et des berges de l'Ourcq*
2. A la découverte du Grand Paris Express + portes ouvertes Fabrique du métro
3. *La Maison du projet* du village des athlètes
4. Le camp de Drancy et le mémorial de la Shoah
5. La visite des jardins du parc de la Villette

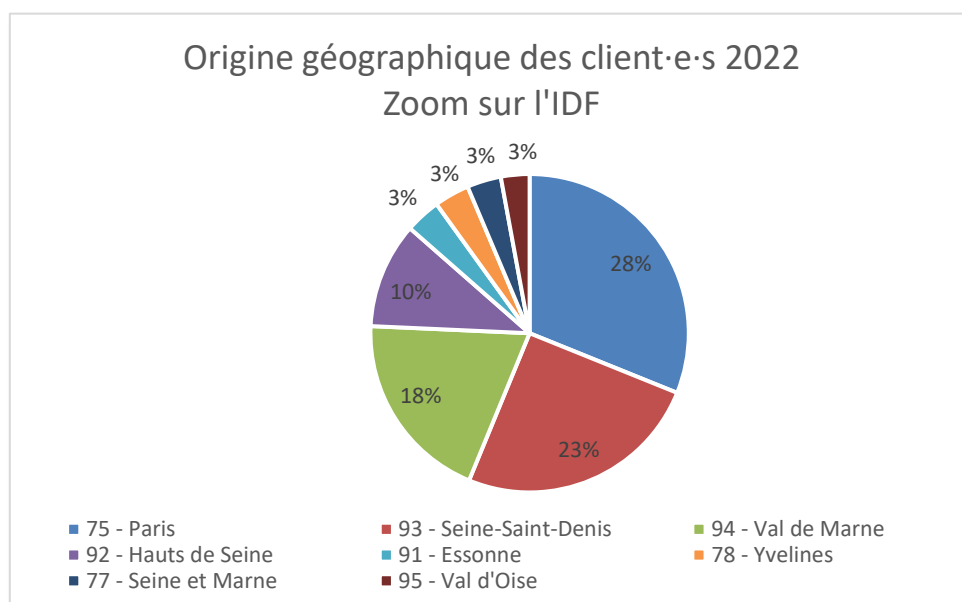
f) Le profil des visiteurs #ExploreParis

En 2022, 90% des client·e·s sont originaires d'IDF (contre 84% en 2021), parmi lesquels Paris et la petite couronne (92/93/94) représentent 78% (contre 73% en 2021).

7,5% des client·e·s sont des touristes français (contre 14% en 2021). 2,5% des client·e·s sont étranger·e·s, principalement originaires de Belgique, des Etats-Unis, de Suisse, d'Allemagne, du Royaume-Uni, du Canada et d'Espagne...)



Si l'on regarde plus attentivement le détail de la clientèle francilienne, on trouve une majorité de Parisiens (28%), suivent les habitants de la Seine-Saint-Denis (23%) puis du Val-de-Marne (18%).



g) Le chiffre d'affaires d'ExploreParis

Le chiffre d'affaires d'ExploreParis généré sur l'exercice 2022 s'élève à 386.817€ (contre 285.095€ en 2021, soit une augmentation de 36% comparable à celle de la fréquentation). Cette activité a permis à Seine-Saint-Denis Tourisme de dégager un bénéfice de 33.400€ (en hausse de 24% par rapport à 2021).

2/ Bilan 2022 de l'activité en direction des groupes

a) La fréquentation

La fréquentation 2022 est redevenue très bonne, avec 417 groupes accueillis (pour près de 9.500 participant·e·s) contre 223 en 2021. Elle se rapproche des 483 groupes accueillis en 2019.

Nous sommes par contre sur une moyenne de 23 participant·e·s par groupe accueilli (contre 28 en 2021 et 26 en 2020), et il faudra vérifier si cette tendance à ce que les groupes diminuent en taille est un phénomène qui se retrouve ailleurs et se prolonge dans le temps.

En 2022, 1.077 dossiers ont été créés. Le taux de transformation en visites réalisées est donc de 38,7%, ce qui est un taux élevé.

Parmi les 417 dossiers confirmés, notons 41 groupes enregistrés dans le cadre du Bel été solidaire et olympique de la Seine-Saint-Denis.



Zoom sur le Bel été solidaire et olympique de la Seine-Saint-Denis

En 2022, Seine-Saint-Denis Tourisme a participé, pour la troisième année consécutive, au Bel été solidaire et olympique du département en proposant une offre de croisières et de balades urbaines aux publics les plus fragiles. Un gros effort a été fourni dans le développement du fichier du champ social de sorte que l'offre touche le plus grand nombre de villes possibles. Dans ce cadre, plus de 1.400 personnes ont été accueillies (sur 26 croisières et 5 balades).

b) Le chiffres d'affaires

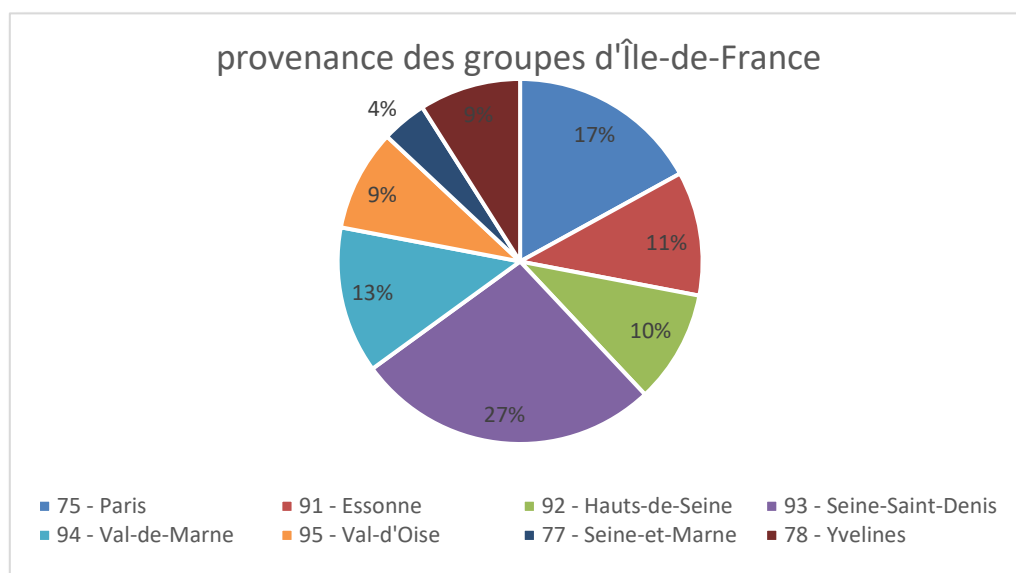
Le chiffre d'affaires hors taxes de l'année 2022 s'élève à 196.424€ et nous a permis de dégager une marge de 30.848€. Ce taux de marge de 15,7% résulte de l'application d'un taux de 15% à 20% sur la majeure partie des produits de notre catalogue – à l'exception de ceux commercialisés par l'OT de Plaine Commune pour lesquels notre commission est limitée à 5%.

Dans le top 10 des ventes, on trouve :

1. le nouveau tribunal de Paris par Lora Romano
2. les coulisses du stade de France
3. la visite de l'aéroport Roissy CDG
4. l'opéra Garnier
5. les coulisses de l'Unesco
6. la *maison du projet* du village des athlètes
7. la croisière sur le canal Saint-Martin et la Seine / la *croisière Vieux Paris*
8. l'hôtel de ventes Drouot
9. les coulisses du Printemps
10. la maison d'éducation de la légion d'honneur

c) La typologie des groupes

L'Île de France représente la grande majorité des groupes 85,6% des groupes accueillis en 2022 (85,6 % avec 357 groupes). A noter que 73% d'entre eux sont extérieurs à notre département.



Nous avons accueilli trois groupes internationaux en 2022 : un groupe des Pays-Bas, un de Belgique, et un du Luxembourg.

d) Le développement de l'offre

En 2022, le Service Groupes a repris la visite de l'opéra Garnier avec un nouvel opérateur : Manatour. Le Service Groupes a également conçu de nouveaux produits (par exemple : une journée *Du marché aux puces de Paris Saint-Ouen au grand magasin la Samaritaine*) et intégré à son catalogue des offres plus insolites (comme l'initiation à la sculpture sur pierre avec *Suivez la flèche*, ou les croisières *Cap sur la Marne*).

e) La promotion

Un éductour a été réalisé au printemps 2022 pour faire découvrir les ateliers d'art de la Réunion des Musées Nationaux et du Grand Palais (RMN) aux responsables de groupes.

Seine-Saint-Denis Tourisme a également assuré sa présence au Forum des loisirs culturels franciliens en septembre 2022.

Elaborée dans le courant de l'été, la brochure 2023-2024 a été imprimée en octobre 2022 à 4.000 exemplaires, et 2.500 en ont été adressés par courrier, en novembre, à une partie du fichier. Nous commençons à en voir le résultat sur l'activité de ce premier semestre 2023.

Le workshop Destination Groupes, initialement prévu le 18 octobre 2022, au Panthéon a été reporté au 5 avril 2023 et nous y avons participé.

Au cours de l'année 2022, cinq newsletters ont été envoyées à tout le fichier groupes (qui représente environ 13.000 contacts), avec un taux d'ouverture moyen de 27% et un taux de clic de 4,7%. Notons le pic à 30% / 7,1% pour la newsletter de novembre 2022 sur *les pépites méconnues du territoire* (dans laquelle étaient notamment valorisés la salle des mariages de Bobigny, le conservatoire Citroën à Aulnay, les murs à pêches à Montreuil, etc.).

A ces envois se sont ajoutés des emailings ciblés :

- ✓ invitation à l'éductour proposé aux ateliers d'art de la RMN ;
- ✓ les croisières solidaires et les balades ou ateliers pour les publics du champ social (dans le cadre du Bel été solidaire et olympique) ;
- ✓ pour les publics scolaires .

Seine-Saint-Denis Tourisme participe au Club Destination Groupes de notre fédération ADN Tourisme.

A ce titre, notre service Groupes s'est notamment investi dans le groupe de travail national sur la gestion de la relation clients (GRC) ainsi que dans l'organisation du workshop national. Nous avons participé à deux séminaires (l'un en Vendée en avril, l'autre en distanciel en octobre suite à l'annulation du workshop national).

Nous avons également bénéficié des supports de communication mutualisés d'ADN Tourisme, notamment à l'occasion de la mise à jour de la plaquette groupes du club, avons fait remonter des actualités sur le site Destination Groupes, avec des mises en avant de certains de nos produits dans une newsletter.

f) Les perspectives pour 2023

Pour 2023, nous nous sommes engagés dans une amplification de notre travail à destination du public scolaire, à travers plusieurs outils comme le développement de notre fichier, la production d'une brochure dédiée, l'organisation d'éductours.

Nous allons également poursuivre l'alimentation du fichier champ social en vue de la 4^e édition du Bel été solidaire et olympique. Le workshop Destination Groupes devrait générer des demandes d'associations.

Avec l'ouverture du mémorial de l'ancienne gare de déportation de Bobigny, et la prochaine mise à l'eau du *Pierre-Simon Girard* sur le petit gabarit du canal de l'Ourcq, nous avons matière à étoffer notre offre de nouvelles propositions.

Il est à noter qu'au 5 mai 2023, nous avons déjà accueilli 168 groupes (soit 40,3% de la fréquentation de 2022), signe que ce pan de notre activité se maintient de façon soutenue.

3/ Partenariat étroit de Seine-Saint-Denis Tourisme avec les collectivités

Point fort de notre activité de développement : les relations que Seine-Saint-Denis Tourisme entretient avec les collectivités, pour les accompagner dans la mise en tourisme de leur territoire par la mise en récit de leur histoire, de leurs projets et de leurs richesses culturelles.

a) Avec Est Ensemble

a.1 / Activation de la Promenade des Hauteurs et des Berges de l'Ourcq avec une édition augmentée de la Grande Rando, le 25 septembre 2022

De nombreux projets sont menés avec Est Ensemble dans le cadre la convention et parmi eux depuis 2018, l'organisation de la Grande Rando autour du projet d'aménagement du Parc des Hauteurs qui a évolué en 2022 pour s'étendre aux communes de Bobigny et de Bondy prenant le nom, dès l'automne 2022, de *Promenade des Hauteurs et des Berges de l'Ourcq*.

En mars 2023, le Bureau de Territoire d'Est Ensemble a d'ailleurs décidé de renommer ce projet d'aménagement *Le Grand Chemin, la boucle verte de l'Est parisien* et c'est sous cet intitulé que la prochaine édition sera activée.

Le principal parcours de la Grande Rando 2022, de 12km, est parti de Bobigny, dans le parc de la Bergère, au bord du canal de l'Ourcq, avant de remonter vers Romainville, les Lilas, Montreuil, préfigurant déjà la nouvelle géographie du projet.



Autre changement important pour l'édition 2022, l'activation de trois itinéraires différents, qui convergeaient vers le Parc Jean Moulin les Guilands :

- ✓ [la Grande Rando](#), parcours de 12 km, co-organisée avec le CDRP93, départ du Parc de la Bergère
- ✓ [une Rando découverte](#), de 6 km, menée par La FFRandonnée de Paris, départ du Parc de Belleville
- ✓ [un Jeu de piste familial](#), de 3km, créé et animé par ESSCAPADE, départ du square Emmanuel Fleury

La Grande Rando, comme à chaque édition, était ponctuée d'interventions et de rencontres avec cette année :

- ✓ dans le parc de la Bergère > Sophie Genué-Saed, cheffe du service des parcs urbains ;
- ✓ Sur la passerelle Romy Schneider > Sébastien Frasque de *Ca se visite* ;
- ✓ Sur le mur de graff de Bobigny > le Graffeur Meuh ;
- ✓ Devant la Cité maraîchère > Yuna Conan, directrice ;
- ✓ Devant la piscine Tournesol des Lilas > Julien Beneyt, architecte et urbaniste ;
- ✓ Dans le Parc Josette et Maurice Audin à Bagnolet > Anouk Colombani, guide ;
- ✓ Au cœur de la Noue > Juliette Dubois, guide des ciné-balades ;
- ✓ A l'arrivée, dans la cour carrée > Estelle Pastout, de l'association *Au milieu*.

Pour la 1ère fois, une intervention artistique a été programmée avec la performance du collectif BOLIDES, alors en résidence au Pavillon de Romainville, dans le parc, juste après la passerelle de la Corniche des Forts.



Pour la Rando découverte, en plus des commentaires apportés par les animateur·trice·s de la FFRandonnée de Paris, Jean-Emmanuel Terrier a fait une intervention sur la petite ceinture et Frédérique Lemaire de Deambulatio en partage dans le square Séverine.

Le jeu de piste a été créé par ESSCAPADE, avec un parcours traversant jardins partagés, lieux insolites, parcs, et notamment le Verger Fleury, le jardin Frida Khalo, le jardin partagé le Soulier de Fougères, le jardin Guinguette de la Dhuis, la petite boutique de Bagnolet... Munis d'une feuille de route, les participant·e·s étaient aidé·e·s par l'équipe des encadrant·e·s d'ESSCAPADE.



825 personnes ont participé à ces 3 randos : 420 pour la Grande Rando, 270 pour la Rando Découverte, 135 pour le Jeu de piste.

Le profil géographique des participant·e·s à ces trois randos : 54% de Séquano-Dyonisien·ne·s, 26% de Parisien·ne·s, 8% du Val-de-Marne et le reste des autres départements d'Ile-de-France.

Parmi les Séquano-Dyonisien·ne·s, 45% étaient originaires d'Est Ensemble. Toutes les villes d'Est Ensemble étaient représentées.

Zoom sur quelques commentaires

Grande Rando : « Parcours très bien rythmé en donnant la parole à des guides passionnants révélant des histoires étonnantes du territoire traversé. Graffiti, théâtre, cinéma à la Noue, piscine Tournesol, histoire de Maurice et Josette Audin, lecture du paysage. Des rencontres intenses, passionnantes. Et une très belle ambiance jusqu'à l'arrivée en musique. Un grand bravo à tous ceux qui ont rendu possible cette belle traversée entre le parc de la Bergère et le parc Jean Moulin les Guilands. Merci »

Rando découverte : « Très belle surprise que cette rando découverte de l'est parisien. Très bonne organisation avec des arrêts et commentaires par des "invités surprise" le tout sous la conduite bienveillante des animateurs »

Jeu de piste : « Super balade ! On a été agréablement surpris par ce jeu de piste ! On a découvert quelques rues de Bagnolet ainsi que quelques boutiques et coins bien cachés ! Top ! Je recommande »

Cette Grande Rando démultipliée a bénéficié du soutien d'Est Ensemble et de la Ville de Paris, dans le cadre du programme *Activons la Promenade des hauteurs*, soutenu par le fonds de dotation *Impact 2024* dans le cadre des Jeux Olympiques et paralympiques. Deux autres projets ont été soutenus dans ce cadre :

- ✓ *Les Petites Traversées*, de juillet à octobre 2022 : Pour la 2^{ème} année, une vingtaine de Petites Traversées ont été organisées, chacune par un binôme d'acteurs culturels de Paris et de l'Est parisien. Ce programme a été coordonné par Cuesta. La compagnie Gongle a mené une enquête artistique et photographique. Ces Petites Traversées ont recueilli des inscriptions via la plateforme #ExploreParis.
- ✓ *Le Trail des Hauteurs*, organisé par la FSGT 93 : 1^{ère} édition le 3 juillet 2022, avec 3 courses de 13, 6 et 3km. Ce grand Trail urbain a été organisé au départ de la Corniche des Forts à travers les principaux parcs du territoire, via Romainville, Pantin, Les Lilas, Bagnolet et Montreuil. Seine-Saint-Denis Tourisme a relayé les informations et pris des inscriptions sur #ExploreParis également.

a.2/ Valorisation de la Plaine de l'Ourcq dans le cadre de L'Eté du Canal

Seine-Saint-Denis Tourisme a continué à travailler étroitement avec Est Ensemble pour valoriser la Plaine de l'Ourcq et ses transformations, notamment dans le cadre de *L'Eté du Canal* avec une édition 2022 marquée par le bicentenaire du canal de l'Ourcq. A noter qu'en 2022, Est Ensemble a augmenté la subvention de L'Eté du canal permettant ainsi d'organiser deux concerts flottants supplémentaires (voir le bilan de *L'Eté du Canal*, ci-dessous).

a.3/ Balades et visites sur les villes d'Est Ensemble – relayées sur #ExploreParis.

Seine-Saint-Denis Tourisme développe par ailleurs tout un programme de visites savoir-faire et de balades urbaines à l'échelle des neuf villes d'Est Ensemble.

La plateforme #ExploreParis est également mise à la disposition des villes pour relayer des visites d'expositions, de centres culturels municipaux, des festivals organisés par certaines villes, des balades menées par les services municipaux du patrimoine... Plus largement, tous les acteurs culturels et associations sont invités à relayer leurs offres sur #ExploreParis.

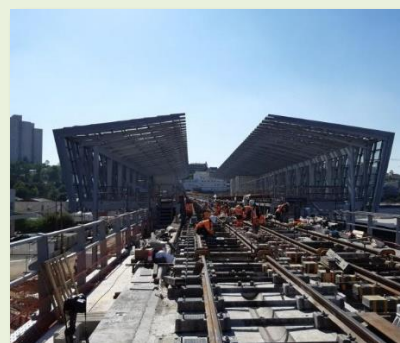
Ci-dessous un aperçu, non exhaustif, des offres organisées par des collectivités ou des partenaires culturels et associatifs, qui ont pu bénéficier de ce relais au cours de l'année 2022.

Montreuil	Visite de Mozinor par la Ville, visites d'expositions du centre Tignous et de la Maison Pop, visites du Musée de l'Histoire Vivante, offres dans les Murs à Pêches, visites du Studio Boissière, Ciné-balade, balade du Parc des Beaumonts, découverte d'Art Liquide...
Pantin	Visites-ateliers du nouveau centre d'art contemporain Les Sheds, spectacles de la Biennale Urbaine de Spectacle, balades du pôle mémoire et patrimoine de la ville, coulisses et spectacles au CND, visites d'expositions des Magasins Généraux, Street-art sur l'îlot 27, visites métiers d'art (Alaric Chagnard) ou entreprises (centrale à béton Eqiom)...
Les Lilas	Visites d'expositions du Centre culturel Jean Cocteau, balades de la Ville lors des Journées du patrimoine
Le Pré-Saint-Gervais	Visites et balades organisées par la Ville avec découverte de la Cité-jardin des Briques rouges, découverte des anciennes eaux avec l'association l'ASNEP des Sources du Nord, balades sur le passé ouvrier avec l'Association Histoire et mémoire Ouvrière en SSD (AHMO – 93), coulisses des archives de la police...
Bobigny	Offres des archives départementales, visite de l'hôpital Avicenne, découverte de la Salle des Mariages, visite de l'Illustration...
Romainville	La Cité maraîchère, les Drêcheurs Urbains et la brasserie MIR, les offres des Réserves du Frac et de la Fondation Fiminco...
Bondy	Balades patrimoine sur les céramiques décoratives, visites de la centrale à béton Eqiom, prise d'inscription pour le concert d'Est Ensemble avec l'Orchestre National d'Île-de-France et Richard Galliano...
Noisy-le-Sec	Offres de la Galerie - centre d'art contemporain, visites d'expositions sur le bicentenaire du canal de l'Ourcq avec l'association Noisy-le-Sec Histories...
Bagnolet	Brunch et visite au Sample, balade sur la Porte de Bagnolet par l'association « A Travers Paris », Petites Traversées, offres sur le Parc Jean-Moulin les Guilands

Zoom sur les visites de la RATP sur les chantiers de prolongement de la ligne 11 sur Est Ensemble.

La RATP a proposé, en 2022, 22 visites pour un total de 199 participant·e·s, des futures stations de la ligne 11 entre Mairie des Lilas et Rosny-Bois-Perrier.

- [station Serge Gainsbourg aux Lilas](#)
- [station Coteau-Beauclair à Noisy-le-Sec](#)
- [station Place Carnot à Romainville](#)
- [station Montreuil-Hôpital à Montreuil](#)
- [station La Dhuy à Rosny-sous-Bois](#)



b) Avec Plaine Commune

b.1/) Dans le cadre de la convention

Au titre de la convention conclue entre Seine-Saint-Denis Tourisme et Plaine Commune, notre agence accompagne son service Tourisme et Patrimoine, en collaboration avec l'Office de Tourisme, sur de nombreux projets de développement touristique, avec notamment en 2022 :

- ✓ l'animation du canal Saint-Denis et des berges de Seine, valorisation de la *Street-Art Avenue* et découverte de l'héritage olympique, notamment dans le cadre de *L'Été du Canal*. Ce travail est mené en lien étroit avec Plaine Commune et les 5 villes riveraines du canal et de la Seine (voir [bilan de L'Été du Canal](#)) ;

- ✓ la valorisation de la Basilique de Saint-Denis et l'accompagnement de l'association *Suivez la Flèche* : partenariat étroit avec la Basilique, avec prise d'inscriptions sur #ExploreParis (en 2022, 1.118 personnes ont été inscrites aux différentes visites guidées de la Basilique. Prise d'inscription également pour les ateliers de la saison 4 de *Suivez la Flèche* ;
- ✓ la participation au développement des projets de l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France et relais des visites inscrites notamment dans le cadre de la 11^{ème} édition du *Printemps des cités-jardins* (du 11 au 22 juin 2022), qui a accueilli 34 initiatives en Île-de-France et 11 initiatives à l'échelle nationale (contre 29 initiatives en Île-de-France et 6 en France en 2021) ;
- ✓ l'accompagnement de l'AMuLoP (l'Association pour un musée du logement populaire) pour faire venir le grand public à l'exposition *La Vie HLM*. En 2022, hors croisières, les visites de l'AMuLoP arrivent en 2^{ème} position des visites les plus vendues sur #ExploreParis ;
- ✓ le développement d'une offre autour des transformations du territoire : Fabrique du Métro, Architectures, Tiers-lieux et friches, patrimoine industriel et reconversion, passé maraîcher et agriculture urbaine, Jeux Olympiques (Maison du projet du Village des Athlètes), balades comme celles de *Mémoire Vivante de la Plaine...*
- ✓ la valorisation du patrimoine immatériel et notamment des métiers d'art dans le cadre des Journées européennes des métiers d'art et de l'opération *Paris Local* avec l'organisation de visites (ateliers d'art de la RMN-GP, Institut National du Patrimoine, ateliers d'artisans...) ou balades reliant plusieurs lieux artistiques comme la Briche et le 6b. Sans oublier les métiers de bouche et de l'agriculture urbaine ;
- ✓ le développement d'offres autour des thématiques *Ville-cosmopolite*, « art et création » : balades Ville-monde, balades street-art...

b.2/ Balades et visites sur les neuf villes de Plaine Commune

Le service Développement de Seine-Saint-Denis Tourisme a travaillé étroitement, toute l'année, avec les neuf villes de Plaine Commune et avec de nombreux acteurs associatifs, culturels, guides, entreprises, pour proposer une offre de visites de savoir-faire, de balades urbaines, de visites d'expositions et d'ateliers. Ci-dessous une sélection de certaines offres, par ville.

Epinay-sur-Seine	Offres du service Archives-patrimoine et tourisme de la mairie (balades sur les Tiers-Lieux, les patrimoines industriels remarquables, l'Hôtel de Ville à la bougie, conférences...), Exploration sonore aux Labos Eclair, balade en bord de Seine sur les Loisirs au 19 ^{ème}
Pierrefitte-sur-Seine	Offres des Archives Nationales (visites des coulisses, des ateliers de restauration et de l'exposition Au Salon des arts ménagers...), (En)quête de patrimoine « Qui a bâti le petit Pierrefitte ? », balade « Pierrefitte-sur-Seine : la RN1, un patrimoine insoupçonné » de la guide Anouk Colombani...
Villetaneuse	Transhumance de brebis avec Clinamen, balade « de la Médiathèque Annie Ernaux à la Maison Bourgeoise »
Stains	Différentes offres autour de la cité-jardin (Journées de l'architecture et Printemps des cités-jardins)
L'Ile-Saint-Denis	Visites et ateliers avec Lil'Ô et avec l'association MURALS. Visite running du CAUE 93 « Architecture et Sport en Seine-Saint-Denis », concerts de Sequenza 9.3 dans le parc départemental
Saint-Ouen	La Fabrique du Métro (visites, conférences, ateliers, spectacles), La Maison du projet du Village des athlètes, Offres de l'Office de Tourisme (Ciné-balade, balades Street-art), offres de Graffart et de sa galerie Amarrage (visites, expositions, ateliers), offres Patrimoine (Le Château de Saint-Ouen, le collège Jean Jaurès, L'avant-gardisme architectural de Saint-Ouen...), visites métiers de bouche (Fromaville)...

Saint-Denis	Offres patrimoine (musée Paul Eluard, Basilique, Suivez la Flèche, Unité d'archéologie...), visites métiers d'art (l'Orfèvrerie, Ateliers d'art de la RMN GP, Atelier Prométhée, Frédéric Ducros, balade Briche et 6b...), balades de Mémoire Vivante de la Plaine, visites du marché de Saint-Denis, offres de l'Office de tourisme (Maison d'éducation de la Légion d'Honneur, balades Street-art...), agriculture urbaine avec Zone Sensible et Coulisses du Stade de France...
Aubervilliers	Visites de la Fondation Cherqui, de L'AMuLoP, de l'Institut National du Patrimoine, parcours artistiques Nuit Blanche, Street-art avec Chez Régine, balades architecture et transformations (avec la Maison des Langues et des Cultures d'Aubervilliers et Ca se visite), balade « A la découverte des grossistes chinois d'Aubervilliers », visite de l'église Notre-Dame des Vertus, visite RATP sur le prolongement de la Ligne 12, offres de l'Office de tourisme (Aubervilliers- terre de cinéma), visites du Campus Condorcet et de la MSH...
La Courneuve	Offres de la mairie de La Courneuve (balades autour des matrimoines, du passé maraîcher, Histoire de l'usine Babcock et son parcours d'art urbain lors des JEP), balades sur l'Inde à la Courneuve (L'Inde au coin de la rue), Visite de la RATP- exploitation ligne 7/7bis, offres de l'Office de Tourisme (La Courneuve-une ville au cœur industriel / La Courneuve-petit Dubaï), visites des Archives diplomatiques, Parc départemental de Marville (offres du Département lors des JEP)...

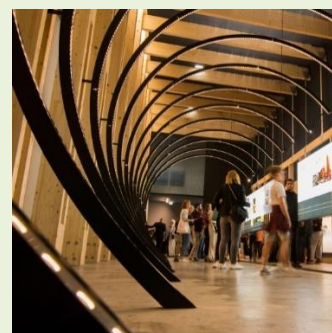
Zoom sur la Fabrique du Métro à Saint-Ouen

Depuis son ouverture en 2018, plus de 40 000 visiteurs accueillis.

Lors des portes ouvertes du 15 octobre 2022, 700 participants

En 2022, 34 visites de la Fabrique ont été organisées avec #ExploreParis. Ont été relayées également sur la plateforme, en 2022, les conférences et spectacles des portes ouvertes et les visites virtuelles.

La convention établie entre la Société du Grand Paris et Seine-Saint-Denis Tourisme permet de travailler étroitement sur les actions de médiation et de promotion.



b.3/ Avec l'ensemble des villes

Un travail d'accompagnement a été mené, tout au long de l'année, avec les villes du territoire autour de leurs différents projets dans le champ du patrimoine, des loisirs et de la culture. La plateforme #ExploreParis s'est mise à leur disposition pour toutes leurs activités de visites ou de balades.

Si aucune convention n'est établie à ce jour avec les deux autres EPTs – Paris Terres d'Envol et Grand Paris Grand Est – Seine-Saint-Denis Tourisme travaille régulièrement avec l'ensemble des villes de ces territoires.

b.4/ Patrimoine, matrimoine, architecture : des temps fort de mi-septembre à mi-octobre

Entre les Journées Européennes du Patrimoine (17-18 septembre 2022), les Journées du Matrimoine (10-18 septembre) et les Journées Nationales de l'Architecture (14-16 octobre), c'est un mois riche en visites, balades, expositions sur tout le Nord-est parisien avec un programme concocté par les collectivités, les sites patrimoniaux et culturels, les associations ou des guides...

Seine-Saint-Denis Tourisme fait la promotion de ces offres sur ses outils de communication et met à disposition sa plateforme #ExploreParis.-

Parmi les offres 2022 des Journées du patrimoine :

- ✓ l'ouverture de l'ancienne usine Babcock & Wilcox et ses œuvres de street-art à La Courneuve,
- ✓ la découverte des Réserves du FRAC inaugurées 3 mois plus tôt à Romainville,
- ✓ la visite de la Zone industrielle MOZINOR à Montreuil,
- ✓ les offres des Archives Nationales et Départementales,
- ✓ la Maison des Sciences de l'Homme - Paris Nord à Saint-Denis,
- ✓ le Parc départemental des Sports de Marville...

L'offre autour des Journées du Matrimoine s'étoffe au fil des éditions avec balades, conférences, cinéma, musique. A noter pour cette édition, de nombreuses propositions sur Epinay-sur-Seine, La Courneuve, L'Ile-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Bobigny, Montreuil, Pantin, Noisy-le-Sec et Romainville.

Si des visites architecturales sont programmées tout au long de l'année, les Journées Nationales de l'Architecture permettent d'inviter le public à participer pendant trois journées à de nombreuses offres : jeux de piste, balades à vélo, ateliers maquettes avec des architectes, balades et visites. A noter en 2022, les balades d'(En)quête de Patrimoine, les Voyages d'architecture des CAUE d'Ile-de-France, les balades proposées par Plaine Commune...

4/ Tourisme Fluvial sur la Marne

a) Cap sur la Marne : la Grande Aventure du week-end des 11/12 juin 2022

Seine-Saint-Denis Tourisme a constitué en 2021, avec Val-de-Marne Tourisme & Loisirs, l'Office de Tourisme Paris-Vallée de la Marne et l'Office de Tourisme de Marne et Gondoire, un réseau partenarial intitulé *Cap sur la Marne*, pour contribuer à l'émergence d'une nouvelle offre sur la boucle est de la Marne et lui donner de la visibilité.

Cap sur la Marne s'est incarné en 2022 dans deux actions importantes, réunissant de nombreuses collectivités et partenaires.

a.1/ La Grande Aventure – à vélo, à pied et en canoë-Kayak

Il s'agissait de la 1^{ère} édition de cet événement, avec au programme :

- ✓ 11 parcours à pied, à vélo et en canoë-Kayak,
- ✓ 712 participant·e·s (432 randonneur·euse·s, 186 kayakistes, 94 cyclistes),
- ✓ 176 km de parcours au total sur 3 départements (Seine-et-Marne, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) et 22 communes traversées.



Les parcours étaient ponctués d'étapes culturelles animées par des guides et conférencier·e·s pour faire découvrir aux participant·e·s des lieux méconnus qui bordent la Marne. Les participant·e·s avaient la possibilité de participer sur une demi-journée, sur une journée entière ou même aux deux journées consécutives car il était possible de bivouaquer dans la base de Loisirs de Champs-sur-Marne appartenant au Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Cet événement était soutenu par le programme Interreg Europe dans le cadre du [projet STAR Cities](#).

a.2/ Le programme de croisières Cap sur la Marne de mai à octobre 2022

Dès 2021, un programme de croisières avait été élaboré pour donner à voir le potentiel de découverte touristique de ce secteur de la Marne. En 2022, ce programme a été étoffé avec notamment l'organisation de 63 croisières pour un total de 1305 passager·e·s

Trois types de croisières étaient proposées :

- ✓ des croisières commentées (architecture, patrimoine, naturaliste...) ;
- ✓ des croisières gourmandes (petit-déj, Bières et fromage Deck&Donohue, Saveurs Locales et Durables) ;
- ✓ des croisières navettes (pour optimiser le temps de convoyage du bateau, une croisière est proposée, moins chère, mais dépourvue de commentaires)
- ✓

31 croisières commentées	11 croisières gourmandes	21 croisières navettes
875 passagers	204 passagers	226 passagers

Les croisières partaient de plusieurs villes, notamment de Joinville-le-Pont, de Lagny-sur-Marne ou de Neuilly-Plaisance. A noter qu'en terme de remplissage, les deux points d'embarquement qui ont le mieux fonctionné ont été Joinville-le-Pont et Neuilly-Plaisance.

a.3/ Perspectives

Il est à noter que le programme de Cap sur la Marne, dans lequel l'équipe Développement est très impliquée, bénéficie de financements importants apportés par des contributeurs tiers : la Région Ile-de-France pour son lancement en 2021, les fonds Interreg Europe en 2022 pour la première édition de la Grande Aventure – format qui a vocation à s'organiser sur une base biennale – et des fonds de la Région et de la Métropole du Grand Paris pour un programme d'action inventif en 2023 (avec une grande marche le 4 juin) et une nouvelle édition de la Grande aventure en 2024, à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques.

Côté communication, le collectif Cap sur la Marne a lancé son site internet en mars 2023 <https://capsurlamarne.fr> et a travaillé sur la carte touristique *Explorez les bords de Marne de Paris à Jablines* qui sera imprimée pour la saison 2023.

b) Passeurs de Marne 2022

L'opération de navigation douce *Passeurs de Marne* s'inscrit dans le cadre d'un chantier d'insertion professionnelle mené par l'association Au Fil de l'Eau.



En 2022, ce chantier d'insertion a permis d'accompagner 7 salarié·e·s en insertion dans leur parcours de retour à l'emploi durable (2 résident·e·s de Neuilly-sur-Marne, 1 à Noisy-le-Grand, 1 à Neuilly-Plaisance, 1 à Rosny-sous-Bois, 1 à Pantin et 1 à Bobigny).

Pour la partie navigation, la Ville de Neuilly-Plaisance a rejoint pour la première fois en 2022 ce dispositif singulier de navigation, qui mobilise de petites embarcations appelées Catalantes pouvant accueillir un maximum de 12 passager·e·s.

Du 18 juin au 25 septembre 2022, deux liaisons étaient ainsi proposées : entre Neuilly-Plaisance et Noisy-le-Grand et entre Noisy-le-Grand et Gournay-sur-Marne.

2.132 passagers ont pu profiter d'une balade fluviale à bord des Catalantes.

5/ L'Été du Canal 2023 : dernier été avant les Jeux

[Le Bilan complet de l'Été du Canal 2022 est à découvrir [en suivant ce lien](#) ainsi qu'en annexe du présent Procès verbal]

Les chiffres clés de cette 15^{ème} édition témoignent d'une belle réussite :

- 17 villes partenaires,
- Six week-ends d'animations fluviales et fluvestres,
- 19.852 passager·e·s sur les navettes,
- 81 croisières pour 5.048 croisiéristes,
- 7 concerts flottants, 37 représentations pour 10.000 spectateur·trice·s,
- Des dizaines d'ateliers, des bals, du cirque, du street-art, de grands moments autour des nouveaux sports urbains...



Pour sa 16^{ème} édition, du 8 juillet au 13 août 2023, le festival reprendra ses quartiers d'été au bassin de la Villette, sur le canal de l'Ourcq et le canal Saint-Denis, jusqu'à la boucle Nord de la Seine.

Tous les week-ends, l'Été du Canal offrira une programmation riche en animations gratuites ou à petits prix. Son esprit festif s'exprimera au travers de concerts, des bals et autres croisières thématiques.

À un an des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, de nombreuses animations aux couleurs de cet événement international seront au programme. Des balades à vélo pour relier les sites olympiques, ou des croisières sur le même sujet seront proposées.



Activité emblématique du festival, les navettes fluviales offriront le plaisir de naviguer sur le canal de l'Ourcq pour rejoindre les différents points d'animation, en partant du Parc de la Villette jusqu'à Noisy/Bondy, et en passant par Pantin et Bobigny plage, à des prix très modérés (1€ le samedi, 2€ le dimanche, gratuit pour les enfants de moins de 10 ans et dans la limite de 2 enfants par adulte).

Les concerts flottants réduiront légèrement leur voilure pour des raisons financières, mais l'Académie Jaroussky, Banlieues Bleues, le festival de Saint-Denis/Métis, Zebrook, entre autres, seront au rendez-vous, et d'autres propositions artistiques à quai seront développées autour des cultures urbaines, du cirque et du jonglage...

Nous allons pouvoir renouer avec les croisières gourmandes, et bien sûr poursuivre avec les croisières patrimoine, musique et spectacles, sports et cultures urbaines. Les visiteurs trouveront facilement leur bonheur dans la variété des croisières proposées.



Les villes proposeront encore, parfois sur des périodes légèrement plus courtes, des bases nautiques et des animations sportives olympiques (escalade, breakdance, skateboard...), des animations nautiques (pédalos, kayaks, zodiacs, structures gonflables, paddle).

La culture s'invitera en plein air avec des concerts (à Aulnay-sous-Bois, Bobigny, Pantin, Aubervilliers, au 6b à Saint-Denis...), du cinéma en plein air (à l'Orfèverie à Saint-Denis, à Saint-Ouen, au Parc de la Villette), des ateliers créatifs – sérigraphie, street art, récup (dans toutes les villes), des péniches culturelles, des expositions et du nouveau cirque avec l'Académie Fratellini et la Maison des Jonglages. Brunchs, apéros, bals et Open Air sont également organisés à Saint-Denis, Aubervilliers, Aulnay-sous-bois, Pantin, Bobigny...

Balades thématiques au grand air : sur l'histoire et les transformations des canaux, le Street Art ou le cinéma, à pied ou à vélo et même en canoë.

6/ Le Bel été Solidaire et Olympique de la Seine-Saint-Denis

Pour la troisième année de suite, Seine-Saint-Denis Tourisme a participé au dispositif du *Bel été Solidaire et Olympique de la Seine-Saint-Denis*.

Cette participation s'est faite de trois façons :

a) l'Été du Canal mis aux couleurs du Bel été solidaire et olympique

Premièrement, en pavoisant certaines des actions programmées dans le cadre de *l'Été du Canal* (et financées sur fonds propres) aux couleurs du *Bel été solidaire et olympique* (balisage des espaces, mentions dans la communication, animation sur les réseaux sociaux).

Citons notamment :

- le dispositif des navettes fluviales (reliant le parc de La Villette à Pantin, Bobigny, Noisy-le-Sec et Bondy), lesquelles sont peu coûteuses et profitent à un public majoritairement défavorisé ;
- les trente-sept représentations données par les artistes programmé·e·s dans le cadre des concerts flottants, selon une forme qui porte une musique de qualité, relevant de diverses esthétiques, vers des publics qui fréquentent peu les lieux culturels.

b) Une programmation gratuite de l'Été du Canal enrichie et étoffée

Deuxièmement, à travers une programmation enrichie de *l'Été du Canal*, afin d'étoffer l'offre gratuite d'ateliers, d'animations sportives ou de spectacles proposée aux habitant.e.s.

Outre des projets directement portés par les services départementaux et qui se sont pluggés sur l'Été du Canal, comme le **week-end Nouveaux Sports Olympiques** proposé les 23 et 24 juillet à Pantin, avec roller, skate, escalade, break dance, chute libre sur airbag, surf en réalité virtuelle, et dans le cadre de laquelle était programmé [le concert flottant de l'Orchestre Symphonique Divertimento](#), avec musiciens et breakdancers, ou comme la Station d'été mise en place dans la [Coloc de l'Ourcq](#), en face du Parc, avec offre de restauration, concerts et ateliers, Seine-Saint-Denis Tourisme a été missionné pour porter certains projets spécifiques, comme par exemple :

- avec le projet **Canal Tropical**, le collectif d'architectes **Bleus Paillettes** s'est ainsi installé sur le pôle d'animations pour aller à la rencontre des habitant.e.s et des usager.e.s du canal et proposer 4 ateliers pour concevoir et construire une installation artistique faisant lien avec le canal et les habitant.e.s. Arpentage, conception, construction, activation... se sont terminés par un temps fort le 6 août au pied de la passerelle Romy Schneider, avec des Noiséen.ne.s et notamment les habitant.e.s de l'association « **Forts comme un Ourcq** » ;
- pour sa 2^{ème} édition, nous avons accompagné [l'Oasis d'Oremi](#) qui proposait du 13 mai au 2 octobre une programmation festive : ateliers, marchés, expositions, concerts, et [13 ateliers culinaires animés par la Table d'O](#), sur la 2^{ème} quinzaine de juillet ;

c) Une action prioritaire en direction des acteurs du champ social

Troisièmement, en organisant des activités spécifiques gratuites, souvent *en semaine*, pour des publics précarisés en lien avec les acteurs du champ social : services municipaux, maisons de quartiers, associations caritatives, etc... (Les activités de *l'Été du canal* étant organisées *en week-end* pour un public d'individuel.le.s avec réservation obligatoire via la plateforme #ExploreParis).

Le conseil départemental a apporté à Seine-Saint-Denis Tourisme une contribution de 35.000€ au titre de ces dernières actions.

Bilan des opérations :

Elles recouvrent deux catégories d'action :

- des croisières solidaires gratuites, le plus souvent commentées (histoire et transformation des canaux, héritage olympique en constitution, street-art...) ou agrémentées de performances artistiques.
- Des balades urbaines et solidaires, construites pour le public du champ social et guidées par des professionnel.le.s

Au total :

- 37 actions ont été menées
- dont 28 croisières (22 croisières solidaires + 4 croisières « petits groupes » + 1 croisière IKARIA + 1 croisière jonglée)
- dont 9 balades / ateliers (5 en semaine ; 4 le week-end des 13 et 14 août)
- 1.410 bénéficiaires (croisières solidaires + croisières « petits groupes » + balades / ateliers en semaine) ;
- 32.219 € de dépenses engagées ;
- ce qui représente environ 22€ de subvention publique par bénéficiaire.

8/ (En)quête de Patrimoine - Qui a bâti le Grand Paris ?

Il s'agissait de la 3^{ème} édition, en 2022, pour l'inventaire participatif intitulé *(En)quête de patrimoine*, initié par le Département et son Bureau du patrimoine contemporain, autour du thème *Qui a bâti le Grand Paris ?*, invitant les habitant.e.s, curieux.euses du patrimoine ou aimant arpenter la ville à recenser les signatures d'architectes, entrepreneur.euse.s, sculpteur.trice.s qui ont bâti le Grand Paris.

Une web-appli permet de contribuer à recenser ces signatures en prenant des photos et en remplissant un formulaire d'observation permettant de localiser et envoyer sa découverte.

(En)quête de patrimoine n'est pas seulement un inventaire participatif. Chaque année, ce programme permet de travailler, en partenariat avec des villes, à la conception et à l'animation d'une programmation de balades urbaines, de jeux de piste, de rallyes-photos, de conférences...



Pour cette programmation, **le Bureau du patrimoine contemporain a de nouveau missionné Seine-Saint-Denis Tourisme, qui a confié l'animation à l'agence de médiation Les Cultiveuses.**

Cinq villes en ont été partenaires : Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Neuilly-sur-Marne, Pierrefitte-sur-Seine et Tremblay-en-France.



Le premier semestre a été consacré à la conception, avec les villes, des balades et jeux de piste. Les animations se sont concentrées autour des temps forts des Journées Européennes du patrimoine et des Journées nationales de l'architecture à destination du **grand public et de groupes constitués comme des centres de loisirs, élèves d'écoles élémentaires, seniors...**

Les animations sur les bâtisseurs de Bondy étaient à l'honneur lors des Journées européennes du patrimoine : en partenariat avec la Ville de Bondy, les participants pouvaient suivre [une balade urbaine munis d'un livret jeu](#) mais ils pouvaient également s'inscrire à [une conférence présentée par Françoise Mary sur les céramiques décoratives de Bondy](#). Dans le cadre des *Enfants du Patrimoine*, 90 enfants ont participé au jeu de piste.

Le mois suivant, lors des Journées nationales de l'architecture, des animations ont été proposées au Pré-Saint-Gervais, à Tremblay et à Pierrefitte. Pour le Pré-Saint-Gervais, une centaine d'enfants de 8 à 11 ans ont participé au jeu de piste « [Qui a bâti le Pré-Saint-Gervais ?](#) », dans le cadre des *Enfants de l'Architecture*, et le grand public y a participé mi-octobre. Pour Tremblay-en-France, [des animations](#) ont été proposées au grand public et aux centres de loisirs. Côté Pierrefitte-sur-Seine, la balade « [Qui a bâti Petit Pierrefitte ?](#) » commençait devant les Archives Nationales pour se prolonger dans le quartier du Petit Pierrefitte et des Joncherolles.

Un partenariat a été mené dans le cadre du dispositif IKARIA pour proposer certaines de ces balades aux Séquano-Dionysien-ne-s de plus de 60 ans, détenteur·trice-s de la carte.

Depuis sa 1^{ère} édition en 2020, (En)quête de Patrimoine aura permis de travailler avec 17 villes sur la conception et l'animation de ces balades, jeux de piste, rallyes-photos, conférences virtuelles. Pour rappel, en 2020, 6 villes avaient été associées : Aulnay-sous-Bois, Epinay-sur-Seine, Les Lilas, Montfermeil, Neuilly-sur-Marne, Stains. Et en 2021, les animations ont été menées avec 6 nouvelles villes : Aubervilliers, La Courneuve, Livry-Gargan, Saint-Ouen, Sevran et Villemomble.

L'année 2023 sera consacrée à l'animation des différentes balades et jeux de piste conçus depuis 2020 sur 9 villes : Aubervilliers, Aulnay-sous-Bois, Bondy, Le Pré-Saint-Gervais, Pierrefitte-sur-Seine, Tremblay-en-France,

Villemomble, Montfermeil et La Courneuve. Ces animations se dérouleront dès le mois de mai 2023 pour différents publics : centres de loisirs, collèges, détenteurs de la carte Ikaria, écoles primaires dans le cadre des Enfants du Patrimoine et grand public.

Zoom sur quelques commentaires des participant·e·s :

Qui a bâti Tremblay-en-France ? : *Visite intéressante, guide qui connaît très bien son sujet et répond aux questions, disponible et agréable*

Qui a bâti Le Pré-Saint-Gervais ? : *Très intéressante découverte d'une cité pleine de surprises architecturales et de types d'habitat, guide(s) passionnées et passionnantes*

9/ Résidence artistique In Situ avec le collège Joséphine Baker autour de la Street-Art Avenue

Le Département a proposé au collège Joséphine Baker à Saint-Ouen, dans le cadre de son dispositif « Résidence In Situ », de mener une action autour de la *Street-Art Avenue*, parcours d'art urbain sur le canal Saint-Denis.

Le Bureau du Parcours d'éducation artistique et culturelle a confié à Seine-Saint-Denis Tourisme la coordination de cette Résidence qui se déroule sur l'année scolaire 2022/2023.

Seine-Saint-Denis Tourisme s'est associé au collectif L'Ecluse (qui conçoit et produit des projets d'art urbain), pour coordonner et réaliser ensemble cette Résidence.



L'équipe pédagogique du collège a souhaité proposer à deux classes référentes de 5^{ème} (5^{ème} B et 5^{ème} F) de réaliser une carte sensible du canal Saint-Denis et de son parcours d'art urbain. En partant de cette envie, il a été proposé de travailler sur la réalisation de 3 livrables :

- ✓ Une carte sensible de la *Street-Art Avenue*, de 8m de long, imaginée comme un grand Leporello (livre pliable) qui sera accrochée dans le collège et, à partir de cette carte, des impressions en petit format pour que chaque élève puisse avoir sa carte sensible de la *Street-Art Avenue*.
- ✓ Du contenu sensible (texte, capsule sonore et vidéo) qui sera mis sur un mini-site web de la Résidence, hébergé sur tourisme93.com
- ✓ Des pictogrammes/QR Code installés sur le canal Saint-Denis qui renverront vers ce mini-site, rendant ainsi le travail de la résidence accessible au grand public.
- ✓

La résidence est organisée en 4 phases :

Phase 1	le Geste inaugural, avec l'artiste 2flui	le 5 décembre 2022
Phase 2	Découverte du street-art et du canal Saint-Denis	du 11 janv au 17 mars 2023
Phase 3	Création artistique, avec l'artiste OJAN	du 20 mars au 24 mai 2023
Phase 4	Restitution – Croisière et animation de la balade	le 19 juin 2023

L'acte inaugural de cette résidence a été organisé le 5 décembre 2022 pour lancer la Résidence dans le collège. L'artiste 2flui, spécialiste du calligraffiti, a encadré les élèves des deux classes lors d'une performance. Chaque classe a dessiné, au blanc de Meudon, une phrase sur les vitres donnant sur la cour intérieure et sur la « rue intérieure ». Chaque élève a dessiné une lettre calligraphiée.

La première phrase donnant sur la cour du collège a été écrite par la 5^{ème} B « *Même cœur, même sang* ». Elle est extraite de cette citation de Joséphine Baker : « *Tous les hommes n'ont pas la même couleur, le même langage, ni les mêmes mœurs, mais ils ont le même cœur, le même sang, le même besoin d'amour* ».

La deuxième phrase donnant sur la rue intérieure a été écrite par la 5^{ème} F « *Chanter, Danser, se libérer* », également extraite d'une citation de Joséphine Baker.



La 5^{ème} D, classe satellite, a filmé cette performance et réalisé des interviews. Cette performance a été précédée le 30 novembre par une intervention de l'artiste en classe pour une présentation de son parcours, de ses différents métiers et de l'acte inaugural à venir.



Les trois autres phases de la résidence se dérouleront de janvier à juin 2023.

9/ Accompagnement des professionnels

a) Les acteurs culturels

Après une année 2021 très compliquée, marquée par des fermetures de salles, des jauges réduites et un grand nombre de spectacles annulés, 2022 a marqué un début de retour à la norme même si les habitudes des spectateurs ont évolué.

Globalement les abonnements aux lieux de culture ont baissé et l'achat de billets à la « dernière minute » s'est considérablement accru.

Afin d'accompagner ce retour des spectateurs dans les salles de spectacles où sur les différentes activités de loisirs, Seine-Saint-Denis Tourisme a décidé de *rebrander* sa newsletter culturelle.

a.1/ 93 secondes

L'objectif était de redynamiser nos outils de communication et d'accompagner une évolution des pratiques qui tend vers une consommation de plus en plus rapide des contenus. La newsletter culture de Seine-Saint-Denis Tourisme a pris comme nouveau nom **93 secondes**, a transformé son identité graphique, mais surtout son approche éditoriale, faisant plus de place aux contenus de type « interview » ou « top », tout en diversifiant ses supports puisque la vidéo a pris une place croissante, permettant ainsi d'alimenter le compte Instagram en « Stories », « Reels » ou dans le « feed ». Ses vidéos permettront d'alimenter le futur compte Tik Tok en gestation pour 2023.

a.2/ France brochures système

Le réseau de présentoirs FBS a pu reprendre du service pour mettre en avant la programmation des acteurs culturels. Un bilan de son efficacité sera amorcé en 2023 pour étudier les évolutions qu'appelle la sortie de crise.

Si les rencontres des acteurs culturels n'ont pu être réinitiales en 2022, les dates sont déjà prises pour 2023.

a.3/ fédérer autour de dynamiques partagées de territoires

Le volet promotion du territoire s'enrichit aussi d'un nouveau projet, la constitution d'une fédération des acteurs de la culture au sens large autour du canal de l'Ourcq. L'idée est de faire émerger en termes de communication un quartier culturel et créatif *L'Ourcq* qui s'étendrait du Parc de La Villette à la Prairie du Canal à Bobigny en passant par Pantin et Romainville. Un temps fort pour mettre en avant les programmations existantes des lieux de l'Ourcq sera proposé en 2023.

b) L'accompagnement des professionnels de l'événementiel

Le secteur du tourisme d'affaire a été parmi les plus impacté par la crise sanitaire.

Début 2022, les restrictions dues à une situation sanitaire toujours fragile ont continué de peser sur l'ensemble de la société et sur le secteur événementiel tout particulièrement.

Sur la seconde partie de l'année, une véritable reprise s'est amorcée pour la plupart des lieux d'événements, bénéficiant de reports des précédentes années et de nouveaux événements ont pu se tenir.

Afin d'anticiper la reprise du secteur et de garder le lien avec notre base clients, un webinaire a été organisé en février 2022 pour mettre en valeur l'offre existante et parler des nouveaux équipements à venir. Ce webinaire a comptabilisé près de 60 inscrit·e·s. Deux newsletters promotionnelles ont été envoyées à plus de 5000 contacts qualifiés afin de valoriser de nouveaux lieux ou des lieux proposant de nouvelles offres.

Nous avons pu observer le retour de salons dédiés au Mice tel que *Réunir*. Le départ de la personne en charge de la promotion du tourisme d'affaires et l'incertitude qui pesait sur la fréquentation post-covid nous ont conduit à ne pas y prendre de stand en 2022.

2023 s'annonce comme le retour à un programme de promotion important notamment par une présence sur certains de ces événements professionnels. Ces actions se feront en concertation avec les partenaires qui voudront avoir de la visibilité et être présent·e·s à nos côtés et par l'organisation d'une série d'éductours.

Il est toutefois important de noter que les missions de promotion du tourisme d'affaires sont à présent partagées avec les missions liées à la recherche de mécénat, ce qui limite notablement les possibilités d'actions dans ce secteur. Le nombre de demandes de devis n'a pas retrouvé le niveau de 2019 loin de là (404 demandes) mais a enregistré une légère hausse, 155 demandes, en comparaison avec 2021, 121 demandes.

c) L'accompagnement des lieux de tourisme d'agrément

La promotion auprès des professionnels du tourisme a connu un regain d'activité notable avec la participation à plusieurs salons, workshops, démarchages et opérations de promotion diverses auprès des cibles des CSE et des professionnels du tourisme français et internationaux.

Seine-Saint-Denis Tourisme et ses partenaires étaient présents au Forum des loisirs culturels organisé par le CRT Paris Île-de-France, le 13 septembre, au salon Eluceo au Stade de France les 14 et 15 septembre et au salon Eluceo Lille les 21 et 22 septembre, pour toucher les CSE des Hauts-de-France.

Zoom sur Expériences Nord-est parisien

Un nouveau concept a été mis en place pour les CSE d'Île-de-France : les inviter à des demi-journées de découverte des sites du territoire, sous la forme d'expériences immersives. Deux rendez-vous *Expériences Nord-Est Parisien* ont été proposés, le premier à la Basilique de Saint-Denis, le 10 mai, avec une visite et un atelier participatif de taille de pierre organisé par *Suivez la flèche* et le deuxième au Musée de l'Air et de l'Espace et au Karting 93, le 28 juin. Ces deux dates ont réuni une quarantaine de CSE chacune, soit près de 80 CSE.

Au regard du succès de ce programme de nouvelles dates seront proposées en 2023.

Pour les professionnels du tourisme, Seine-Saint-Denis Tourisme était présent au Salon *Rendez-vous en France* à Nantes les 22 et 23 mars. Organisé par Atout France ce salon incontournable a permis de rencontrer de nombreux tour-opérateurs internationaux sous la forme de rendez-vous préprogrammés (28 rdv).

Pour les autocaristes, deux démarchages ont été organisés, le premier dans les Hauts-de-France, les 20 et 21 juin et le deuxième en Belgique, pendant 3 jours, du 11 au 13 octobre.

Seine-Saint-Denis Tourisme a également participé au City Fair digital, un workshop online qui nous a donné l'opportunité de rencontrer virtuellement une vingtaine de Tour-opérateurs européens, le 9 juin dernier.

10/ Une communication numérique toujours affectée

a) Audience

Le trafic de tourisme93.com a connu en 2022 une nette progression par rapport à l'année 2021, avec 2.298.375 sessions (+35%). Il demeure néanmoins très éloigné des 3,3 millions de sessions enregistrées en 2019, avant la crise sanitaire.

Le nombre de pages vues est également en hausse en 2022 avec 3.196.498 pages vues (+ 26,99 % par rapport à 2021).

Ces progressions se font au détriment du nombre de pages vues par sessions (1,39, soit -5,9%) et de la durée moyenne des sessions (1'02, soit -8,4%), ce qui est peut-être davantage lié à une évolution des usages qu'à une baisse de performance de nos outils numériques.

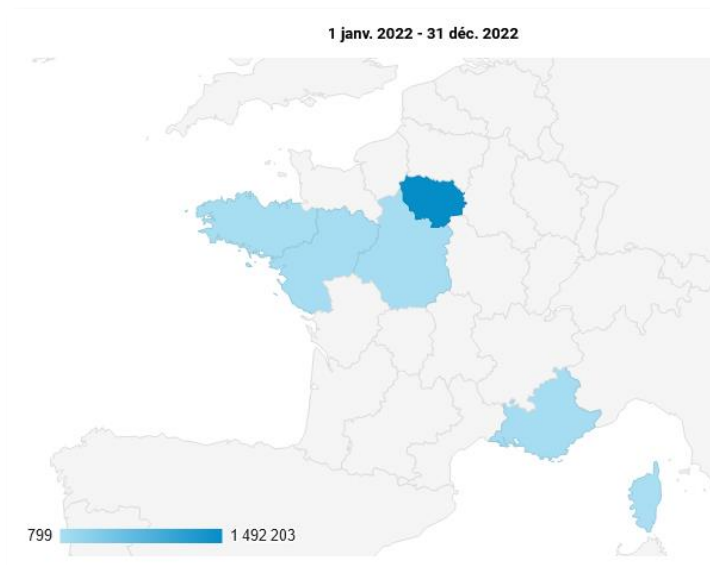
b) Données linguistiques et géographiques

L'étude des données linguistiques montre que les préférences linguistiques des internautes qui fréquentent tourisme93.com sont très majoritairement le français, qui représente 85% des sessions. Vient ensuite le public anglophone (7,7% en cumulant l'anglais US et l'anglais UK). Il est intéressant de noter une augmentation de 60% des sessions anglaises-US et de 100% des sessions anglaises-UK par rapport à 2021.

Les préférences linguistiques, italiennes, allemandes et espagnoles concernent chacune moins d'1% des sessions de tourisme93.com.

Sur les données géographiques, il apparaît logiquement que la France est le pays d'où les sessions proviennent très majoritairement, avec 87% du trafic. Viennent ensuite les USA (1,86%), le Royaume-Uni (1,47%) et la Belgique (0,94%). Aucun pays hispanophone ne dépasse les 1% malgré la mise en ligne du site <https://es.tourisme93.com/> fin avril 2022.

La région Ile-de-France représente à elle seule 1,4 millions de sessions, soit 65% du trafic total.



Paris est la ville depuis laquelle on enregistre le plus de sessions, loin devant Saint-Denis, Lyon ou Bordeaux.

c) Types d'appareils

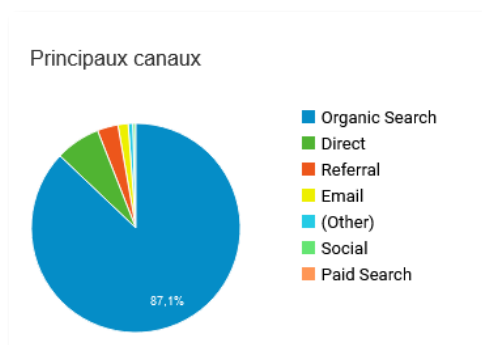
La part des connexions depuis des smartphones continue d'augmenter. Ce sont désormais 71% des sessions qui se font depuis un téléphone portable (66% en 2021). L'Apple iPhone représente à lui seul 795.000 sessions en 2022 (47% du trafic smartphone).

d) Acquisition et comportement

Les moteurs de recherche sont le canal d'acquisition principal. En 2022, le trafic provient à 87% du moteur de recherche. La part du trafic direct (7%) doit être relativisée car Google Analytics classe en trafic direct les sessions qu'il ne sait pas identifier.

Le trafic en provenance de sites référents et d'emailings représente respectivement 3,2% et 1,6% des sessions.

Il y a donc un intérêt stratégique à persévérer dans nos efforts pour conserver un haut niveau de référencement naturel.



Zom sur le top 10 des pages les plus visitées en 2022 :

1.	Page d'accueil »	81.450 (2,55 %)
2.	« Accès aux Puces »	69.954 (2,19 %)
3.	« Se rendre au Stade de France »	49.751 (1,56 %)
4.	« L'Eté du Canal, page d'accueil »	45.507 (1,42 %)
5.	« Japan Expo »	40.973 (1,28 %)
6.	« Les marchés »	38 436 (1,20 %)
7.	« SIMA »	30.731 (0,96 %)
8.	« Le marché de Saint-Denis »	25.461 (0,80 %)
9.	« SIAE »	21.548 (0,67 %)
10.	« Accès parc expositions Villepinte »	20.827 (0,65 %)

Ces dix pages ne représentent ensemble que 424.638 pages vues, soit 13% du total des pages vues en 2022. Par comparaison, les mini-sites de tourisme93.com sont relativement performants :

✓ Mini site /ete-du-canal/	249.522 pages vues
✓ Mini site /Basilique/	131.860 pages vues
✓ Mini site /basilica/ (EN + ES)	47.022 pages vues
✓ Segment pages « hôtels »	133.447 pages vues (4,2% des pages vues)

En résumé,

Dans le cadre d'un retour progressif à une forme de normalité, avec une reprise à la fois des arrivées internationales et des pratiques culturelles et de loisirs des Français·es et des Francilien·ne·s, 2022 doit être lue comme une année de rebond.

En termes de volume et de publics touchés, notre activité a largement rattrapé les indicateurs pré-covid, signe de résilience pour notre modèle de développement touristique, et de dynamiques pour un territoire jeune et inventif.

Du côté des grands acteurs institutionnels du tourisme francilien, la meilleure prise en compte de la place qu'il convient de réserver aux habitant·e·s de nos territoires dans la construction d'une offre touristique, que nous avons observée et encouragée à la sortie du covid, pourrait toutefois vite s'éclipser devant l'ivresse des chiffres retrouvés des arrivées internationales ; et les outils d'inclusion des habitant·e·s, développés dans ce domaine en temps de crise, pourraient ne pas perdurer.

A l'approche des grands événements internationaux comme la Coupe du monde de Rugby cet automne, puis surtout des Jeux olympiques et paralympiques en 2024, dont l'héritage à venir est désormais visible par tou·te·s, il convient donc de rester vigilant pour que nos partenaires demeurent, avec nous, actifs et inventifs pour transformer le modèle d'attractivité de la destination Paris, et que l'offre originale que nous déployons avec #ExploreParis soit mieux portée à la connaissance des touristes français·es et étranger·e·s.

Avec Plaine Commune, nous partageons par ailleurs l'enjeu d'orienter au maximum le public des Jeux vers nos sites patrimoniaux, nos richesses culturelles nos démonstrateurs de création, d'écoresponsabilité et de jeunesse

Pour notre département, 2023 devrait voir des avancées significatives, ou des concrétisations, sur trois sujets sur lesquels nous sommes très impliqués et que le Département porte avec ambition :

-> La prochaine mise à l'eau du Pierre-Simon Girard, et le rétablissement d'une liaison fluviale sur la petite section du canal de l'Ourcq, jusqu'au Parc de la Poudrerie, grâce à l'acquisition du bateau par le Département, et sa remise aux normes, financée par le Département et la Métropole du Grand Paris ;

-> L'émergence d'une future auberge de jeunesse le long de la *Scandibérique*, offrant des services à cyclistes, pour les résident·e·s comme pour les habitant·e·s des quartiers environnants, probablement à Bobigny ou à Noisy-le-Sec ;

-> L'amorce d'une mise en réseau des lieux de mémoire, dans le cadre de l'année mémorielle de l'année 43 portée par le Département, et dans le sillage de l'ouverture de l'Ancienne gare de déportation de Bobigny, grâce à une subvention substantielle de la SNCF.

M. Troussel sollicite d'éventuelles interventions puis conclue la discussion :

1/ en constatant que 2022 a été une année de forte activité et de grande implication de chacun·e pour faire du nord-est parisien une terre d'attractivité – pour les habitantes et les habitants de nos villes, mais

aussi pour les visiteurs français et étrangers. Et que les succès ont été au rendez-vous, sur des sujets aussi variés que le tourisme fluvial, les balades urbaines, les visites guidées ou les cultures urbaines.

Il note que les villes sont un acteur important, notamment pour le développement d'une offre gratuite à l'attention de nos habitant·e·s.

Il se dit frappé par la réussite de la plateforme **#ExploreParis**, désormais portée par tous les acteurs institutionnels de la métropole et de la région, mais conçue et née dans nos territoires de banlieue, à l'initiative des acteurs de la périphérie, pour promouvoir un tourisme différent, tourné vers la rencontre, à l'image de ce dont notre département est porteur.

2/ En notant que nous sommes dans une année décisive pour installer une nouvelle dynamique de développement touristique :

- Les Jeux olympiques et paralympiques sont d'ores et déjà un formidable accélérateur des transformations urbaines. Il est clair que la Seine-Saint-Denis est et sera le principal territoire de l'héritage olympique, avec un legs fait de nouveaux aménagements urbains et fluviaux, avec de nouvelles infrastructures sportives, mais aussi culturelles et de loisirs, avec la livraison d'un parc considérable de nouveaux logements, l'extension du Parc Georges Valbon, etc.

- Il dit souhaiter que nous réussissions à faire aussi des Jeux, pour ce nord-est parisien qui nous rassemble, une étape déterminante de la transformation du modèle touristique de Paris, en adjoignant à la force d'attractivité des grands monuments et des grands musées parisiens, la jeunesse et le sens de la fête que l'on trouve chez nous ; l'énergie et les dynamiques culturelles qui font notre identité ; la variété des langues et des cultures ; une façon de vivre éco-responsable, économe, soucieuse de l'environnement et du bien-être, tel qu'on les retrouve chez nous, dans les tiers lieux, les friches anciennement industrielles et les occupations transitoires, où s'expriment des artistes en résidence, et où s'inventent des espaces d'incroyable convivialité ; le goût des mobilités douces, des promenades à pied ou en vélo, du voyage en bateau...

- A cet égard, il se dit particulièrement heureux d'annoncer qu'aux premiers jours de l'été, le Pierre-Simon Girard acquis par le Département, va pouvoir à nouveau naviguer sur les canaux parisiens, et qu'il sera à nouveau possible d'embarquer son vélo pour rejoindre, depuis le Parc de La Villette, le magnifique parc forestier de la Poudrerie avec son patrimoine historique et sa biodiversité ; et que le Département soit à l'initiative de la première édition d'un festival entièrement dédié à la diversité culturelle de notre territoire, la biennale Multitude, qui se déroulera du 29 juin au 2 juillet prochains, et qui sera riche d'événements extrêmement variés dans les domaines de la mode, de l'alimentation, de la musique, etc. Il s'agit d'une mise en récit de notre département par la multitude des cultures qui s'y côtoient. Parce qu'elle vise à acquérir un rayonnement régional et national – pourquoi pas demain international – la biennale Multitude constituera un nouveau levier de notre attractivité.

A cet égard, il se félicite que Seine-Saint-Denis Tourisme est très impliqué dans cet événement, en mobilisant ses outils de promotion et de communication, mais aussi comme organisateur des parades musicales fluviales, qui conduiront le public au Parc de la Bergère de Bobigny, et de sept grandes marches qui relieront plusieurs villes de Plaine Commune vers la Grande Tablée à Saint-Denis et Saint-Ouen. Je veux en remercier sincèrement l'équipe qui porte ces actions.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale APPROUVE le bilan d'activité 2022 et les perspectives d'action pour 2023 proposés par le Conseil d'administration.

II – APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2022

Mme Perrot, trésorière, rapporte :

Le Conseil d'administration soumet à l'Assemblée générale les comptes de l'exercice 2022 qu'il a arrêtés lors de sa séance du 23 mai 2023.

Le pilotage financier de l'exercice 2021 avait été chaotique du fait des aléas qui, dans les rebonds de la crise sanitaire, ont continué à entraver nos projets, nos activités commerciales et la programmation de notre événement estival *l'Été du Canal*.

A contrario, l'année 2022 a pu être pilotée avec davantage de visibilité et d'anticipation. Les aides de l'Etat se sont prolongées au titre de notre activité commerciale sur le premier trimestre de l'exercice, sans empêcher de terminer l'exercice sur un résultat négatif de 12.291€.

Cette situation confirme notre installation dans un déséquilibre désormais structurel, stabilisé autour d'environ 80.000€ - déséquilibre lié, après l'impact de la baisse continue de la subvention départementale entre 2016 et 2021, à un effet de seuil, observé depuis 2019, pour la collecte de contributions partenariales.

Nous constatons en effet que la recherche de mécénat, désormais indispensable à notre fonctionnement, aboutit à un état d'instabilité, et les efforts considérables déployés pour agréger nos partenaires d'une année sur l'autre se heurtent à une volatilité de la plupart des mécènes, l'arrivée de nouveaux contributeurs venant au mieux compenser les départs.

Nous avons par ailleurs réalisé une économie importante sur les charges par la réduction de l'amplitude de *l'Été du Canal*. Réduit à sept week-ends en 2021 au lieu de huit, nous l'avons ramené à six en 2022, et l'escale du Bassin de La Villette (à Stalingrad), supprimée en 2021, n'a pas été rétablie, de façon à pouvoir fonctionner avec quatre bateaux au lieu de cinq. *L'Été du Canal* étant également notre principal pourvoyeur de recettes et de subventions, il est difficile d'envisager d'en réduire davantage la surface, sauf à ne plus répondre aux attentes des collectivités partenaires, des habitants, et à ne plus pouvoir recevoir les financements nécessaires à notre fonctionnement.

Au prix de ce travail, notre effectif est, jusqu'à présent, relativement épargné : nous avons pu pourvoir aux postes vacants – à l'exception d'un poste au développement qui continue à faire cruellement défaut à l'heure d'étoffer notre offre touristique dans la perspective des JOP. Cela a également été rendu possible du fait des aides de l'Etat qui ont contribué à un redressement de nos fonds propres. Mais il serait paradoxal que nous soyons à l'avenir empêchés de recruter sur des postes laissés vacants, alors que l'offre se développe, que l'activité commerciale s'accroît, que les sollicitations dont nous sommes l'objet se multiplient, et que notre équipe est aujourd'hui clairement en tension...

La stabilisation de la subvention départementale en 2022, que nous espérons durable, ajoutée à la reconstitution de nos fonds propres, et à l'attribution attendue d'une subvention d'équilibre par le Département à l'occasion du budget rectificatif de juin 2023, devrait nous permettre de poursuivre nos missions, et – nous l'espérons – de procéder au recrutement au service Développement indispensable pour cette année pré-JOP.

Le tableau ci-après présente une synthèse des comptes 2022 en regard du budget prévisionnel de l'exercice 2022 et du réalisé 2021.

1 – Les charges

Les charges de personnel sont inférieures de 8.000€ à la prévision, malgré une sous-évaluation de la *Taxe sur les salaires* (+ 27.000€) et des *Autres charges et formation* (+ 9.000€) et trois augmentations de la valeur du point en cours d'année de notre Convention collective (au total +5,5%) qui ont conduit

à une augmentation de la masse salariale de près de 32.000€ en partie compensé par la vacance du poste de Chef de projet partenariats et tourisme d'affaires jusqu'en décembre 2022 et une dernière aide au paiement des charges sociales dans le cadre de la crise sanitaire (- 57.000€) qui nous permettent au final de réaliser une économie sur ce poste de dépense.

Les charges de structure diminuent de 2.000€ par rapport au prévisionnel mais augmentent de 6.000€ par rapport à 2021. Le poste Energie augmente notamment suite à la résiliation du contrat par notre fournisseur de gaz et la souscription d'un nouveau contrat moins avantageux chez un concurrent ; et le poste Honoraires pour le recours à un cabinet de recrutement afin de pourvoir le poste de Chef de projet partenariats et tourisme d'affaires.

Les charges diverses augmentent de 93.000€ suite à la création de trois fonds dédiées en lien avec des financements départementaux qui n'ont pu être réalisés en totalité sur l'exercice 2022, à savoir : les travaux de remise en état du Pierre-Simon Girard pour un montant de 53.894€, qui ont été engagés sur le début de l'année 2023, la résidence in-situ *Street-Art Avenue* dont le calendrier correspond à l'année scolaire et dont les dépenses seront engagées sur les deux premiers trimestres 2023, enfin une sous-dépense d'un montant de 4.188€ dans le cadre du projet *(En)Quête de Patrimoine* qui sera ajouté au budget 2023 du même projet.

Par ailleurs, les charges exceptionnelles augmentent de 4.000€ suite à la reprise de créances irrécouvrables liées aux cotisations de nos adhérents antérieures à 2019.

Les charges de promotion et communication sont inférieures de 8.000€ par rapport au prévisionnel du fait de la non-réalisation d'actions de promotion dans le champ du tourisme d'affaires dans un contexte de vacance du poste de Chef de projet, en revanche le budget alloué à ce poste a été répercuté sur des actions à destination du secteur du tourisme d'agrément et de loisirs. Enfin des économies ont pu être réalisées pour 9.000€ sur les actions de promotion de *L'Eté du Canal*.

Hors activité commerciale et actions de développement touristique, les charges s'élèvent donc à 1.685.365€ et sont supérieures de près de 73.000€ aux prévisions budgétaires du fait principalement des fonds dédiés directement en lien avec les actions de développement touristiques, car il s'agit de sous-dépenses provisionnées pour 2023.

2 – Les produits

Pour ce qui est des produits, **la subvention annuelle de fonctionnement du Conseil départemental** reste maintenue au niveau de 2020, confirmant l'arrêt de la diminution enregistrée les années précédentes. Elle est complétée par plusieurs enveloppes projets pour un montant de 352.000€ contre 60.000€ en 2021.

Les subventions des autres grandes collectivités et territoires, avec 315.000€, sont inférieures de 21.000€ à la prévision, suite à la diminution de la moitié de la subvention de la Région Ile-de-France. Même si les objectifs visés pour les contributions de la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris n'ont pas été atteints, il est à noter que la Ville de Paris a tout de même augmenté sa contribution de 20.000€ au titre du *Bicentenaire du Canal de l'Ourcq* et que la Métropole du Grand Paris est désormais un nouveau partenaire important avec une double contribution, d'une part en soutien à *l'Eté du Canal* et d'autre part à la mise en conformité du Pierre-Simon Girard.

Enfin, on note une contribution supplémentaire d'Est Ensemble de 20.000€ au titre des *Concerts flottants* et de 5.000€ pour l'amplification de *la Grande randonnée du Parc des Hauteurs*. En comparaison à 2021, notamment du fait de l'entrée de la Métropole du Grand Paris dans le financement de nos activités.

Les contributions des autres partenaires, principalement sponsors et mécènes privés, sont en dessous de la prévision pour 61.000€, et en recul de 25.000€ par rapport à 2021. La recherche de mécènes se complique d'années en années dans un contexte de crise sanitaire, puis de crise économique avec le conflit en Ukraine, et de crise de l'activité immobilière. Nous payons aussi la vacance du poste

de chef·fe de projet mécénat pendant 6 mois. Nous parvenons tout de même à un résultat honorable au vu de ce contexte.

Les produits liés aux actions de promotion et de communication sont supérieurs de 18.000€ à la prévision, principalement du fait de la reprise franche de la commercialisation des encarts de France Brochure System et une participation plus importante aux salons professionnels.

Hors activité commerciale, les produits s'élèvent à 2.080.000€ et sont supérieurs à la prévision de 180.000€.

3 – Les charges et produits de l'activité de commercialisation et de développement touristique

Pour ce qui concerne *L'Eté du canal*, la part concernant les activités gratuites est inférieure de 20.000€ par rapport au prévisionnel, en corrélation avec financement apporté par la Métropole du Grand Paris. Elles sont tout de même en augmentation de 10.000€ par rapport à 2021.

La production et la vente des activités destinées au public individuel sont supérieures aux prévisions de 7.000€ en ce qui concerne les croisières et de 2.000€ pour ce qui concerne les navettes fluviales. Ces chiffres sont liés à une programmation renouvelée et attractive pour les croisières, et un accroissement de la capacité des navettes (fin du fonctionnement à jauge réduite), et reflètent une météo généreuse pendant l'ensemble des week-ends d'exploitation. Par ailleurs, les coûts ont pu être maîtrisés pour les croisières et optimisés pour les navettes, avec une économie de 12.000€ sur les dépenses prévues, par la suppression d'un weekend d'exploitation et donc des coûts de location des bateaux et du personnel afférent.

Enfin, les concerts flottants sont en dessous du prévisionnel pour les dépenses (- 19.000€) en raison de la suppression de deux concerts faute d'avoir pu trouver les financements nécessaires à leur réalisation.

Les autres actions destinées au public individuel sont en augmentation par rapport aux prévisions pour un montant de 106.000€. Cette augmentation est liée principalement aux dépenses pour les travaux de remise en état du Pierre-Simon Girard (111.697€) financés à hauteur de 115.000€ par le Département et 50.000€ par la Métropole du Grand Paris. Aussi, 53.894€ ont été passés en fonds dédiés car correspondant à des travaux engagés mais non réalisés en 2022.

Les **activités destinées aux groupes** augmentent en volume par rapport à 2021 (+70%), et se rapprochent désormais du volume d'avant la crise sanitaire, lequel devrait être atteint en 2023 au vu des résultats du début d'année. A noter que la marge est aussi en amélioration avec un taux de 18,6% contre 14,5% en 2021.

Concernant les **activités gratuites** en dehors de celles portées par *l'Eté du Canal*, la part liée au champs social avec le *Bel Eté Solidaire et Olympique* a été augmentée de 42.000€ par rapport au prévisionnel du fait d'une contribution plus importante du Département (88.500€).

Les dépenses liées à *(En)Quête de Patrimoine* ont été moindre ce qui a conduit à passer la différence entre le prévisionnel et le réalisé en fonds dédiés afin de les reporter sur 2023.

Le projet de résidence in situ *Street Art Avenue* étant calqué sur l'année scolaire, seule la phase de démarrage a eu lieu sur 2022. Les premières actions se déroulant au premier trimestre 2023, les dépenses ont été provisionnées en fonds dédiés.

Une nouvelle initiative portée par le Département afin de célébrer *la Journée Olympique* du 26 juin 2022 ont généré une dépense de 78.824€ pour un financement de 88.500€ soit 10.000€ conservés au titre de l'ingénierie et de la conduite de projet.

Compte de résultat 2022

Soumis à l'Assemblée générale du 7 juin 2023

	REALISE 2021	PREVISIONNEL 2022 v.CA	REALISE 2022		REALISE 2021	PREVISIONNEL 2022 v.CA	REALISE 2022
CHARGES	1 783 516	2 137 755	2 391 071	PRODUITS	1 869 675	2 137 755	2 378 779
RESSOURCES HUMAINES	1 127 927	1 336 985	1 328 772	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 187 131	1 222 131	1 479 131
Salaires	849 072	863 425	870 433	Fonctionnement	1 127 131	1 127 131	1 127 131
Charges	159 275	376 624	325 570	(En)Quête de Patrimoine	25 000	25 000	25 000
Taxe sur les salaires	63 647	39 205	66 353	Bel Eté Solidaire et Olympique	35 000	35 000	88 500
Autres charges et formation	55 833	57 730	66 416	Résidence in situ "Street Art Avenue"		35 000	35 000
				Diagnostic + travaux Pierre-Simon Girard			115 000
				Journée Olympique (26 juin 2022)			88 500
FRAIS GENERAUX	102 874	110 800	108 849	AUTRES SUBVENTIONS	185 000	336 000	315 000
Loyers et charges	19 200	18 500	19 495	Région Ile-de-France	50 000	50 000	25 000
Assurances	2 483	3 050	3 045	Est Ensemble	56 000	56 000	81 000
Télécommunications	13 917	11 000	11 964	Plaine Commune	30 000	30 000	40 000
Frais postaux	812	750	131	Ville de Paris	49 000	80 000	69 000
Energie	8 566	8 500	9 676	Metropole du Grand Paris - EDC		70 000	50 000
Mission réception	4 717	12 000	4 979	Metropole du Grand Paris - PSG		50 000	50 000
Maintenance	9 593	12 000	8 728				
Informatique	6 086	6 000	6 478	AUTRES PARTENAIRES	254 000	296 624	229 000
Entretien et réparation	19 767	20 500	20 989	Autres collectivités publiques	1 000	1 000	3 000
Honoraires	9 079	8 500	13 019	Structures publiques et mixtes	97 500	98 500	90 500
Documentation	1 919	1 500	1 378	Entreprises	5 000	5 000	5 000
Fournitures	1 275	3 500	3 149	Promoteurs immobiliers	150 500	192 124	130 500
Taxes diverses	5 460	5 000	5 818	Dont parrainage	7 000		10 000
				Dont mécénat	14 3500		120 500
COTISATIONS - ADHESIONS	10 509	11 000	10 538	COTISATIONS ADHERENTS	6 100	12 000	10 450
Tourisme & Territoires	8 345	8 500	8 874				
APST	1 551	1 850	1 051				
Divers	613	650	613				
OBSERVATION ET ETUDES	10 400	10 400	10 400				
CHARGES DIVERSES	4 963	7 000	100 319	PRODUITS DIVERS	3 672	8 000	3 956
Charges financières et services bancaires	2 604	2 000	3 139	Produits exceptionnels et financiers	3 022	5 000	3 956
Charges exceptionnelles	2 359	5 000	9 098	Participation aux actions de formation	650	0	0
Fonds dédiés	0	0	88 082	Reprise de fonds dédiés	0	3 000	0
Pierre-Simon Girard			53 894				
Résidence in situ "Street Art Avenue"			30 000				
(en)Quête de Patrimoine			4 188				
PROMOTION ET COMMUNICATION	81 349	111 070	102 943	PROMOTION ET COMMUNICATION	26 043	25 000	43 060
Tourisme Affaires	3 130	10 000	684	Affaires	7 000	5 000	0
Tourisme Agréments et loisirs	45 145	51 070	61 285	Agréments et loisirs	19 043	20 000	43 060
Promo EDC	33 074	50 000	40 974				
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	22 881	24 500	23 544				
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	422 613	526 000	705 706	VENTE DE PRESTATIONS	207 729	238 000	298 182
Activités destinées aux groupes	97 130	127 500	165 576	CA Groupes	111 203	150 000	196 424
Activités destinées aux individuels	136 237	131 000	215 004	CA Individuels	39 890	25 000	29 404
Croisières et autres EDC	48 851	50 000	47 148	Commissions ExploreParis	39 395	20 000	29 404
Concerts flottants EDC	73 730	70 000	49 975	CA Paris Face Cachée	495	5 000	0
Paris Face Cachée	0	5 000	0				
Marches + Croisières sur la Marne	2 389	1 000	4 633	CA Eté du Canal - croisières	29 378	35 000	42 223
Autres action développement	11 268	5 000	1 550	CA Eté du Canal - navettes	11 284	15 000	17 171
Pierre-Simon Girard			111 697	CA Champs social	3 067	4 000	2 950
Navettes fluviales Eté du canal	91 183	106 000	94 066	Affiliations	1 757	2 000	3 765
Activités gratuites	98 064	161 500	231 060	Revenus publicitaires	941	0	0
Activités gratuites EDC	41 220	70 000	51 608	Refacturation GIE	10 210	7 000	6 244
De Visu/(En)Quête de Patrimoine	16 117	18 000	13 812				
Grande Rando	7 847	8 500	6 434				
Bel Eté Solidaire et Olympique	32 880	35 000	76 882				
Résidence "In Situ - Street Art Avenue"		30 000	3 500				
Journée Olympique (26 juin 2022)			78 824				
Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme							
ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	159 136	200 000	252 077	CA INDIVIDUELS	159 136	200 000	252 077
BUDGET CONSOLIDE							
TOTAL CHARGES	1 942 652	2 337 755	2 643 148	TOTAL PRODUITS	2 028 811	2 337 755	2 630 856
EXCEDENT	86 160	0		DEFICIT		0	12 291

Compte de résultat 2022

Soumis à l'Assemblée générale du 7 juin 2023

	2022		2022
CHARGES	2 391 071	PRODUITS	2 378 779
RESSOURCES HUMAINES	1 328 772	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 479 131
Salaires	870 433	Fonctionnement	1 127 131
Charges	325 570	(En)Quête de Patrimoine	25 000
Taxe sur les salaires	66 353	Bel Eté Solidaire et Olympique	88 500
Autres charges et formation	66 416	Résidence in situ "Street Art Avenue"	35 000
		Diagnostic + travaux Pierre-Simon Girard	115 000
		Journée Olympique (26 juin 2022)	88 500
FRAIS GENERAUX	108 849	AUTRES SUBVENTIONS	315 000
Loyers et charges	19 495	Région Ile-de-France	25 000
Assurances	3 045	Est Ensemble	81 000
Télécommunications	11 964	Plaine Commune	40 000
Frais postaux	131	Ville de Paris	69 000
Energie	9 676	Metropole du Grand Paris - EDC	50 000
Mission réception	4 979	Metropole du Grand Paris - PSG	50 000
Maintenance	8 728		
Informatique	6 478	AUTRES PARTENAIRES	229 000
Entretien et réparation	20 989	Autres collectivités publiques	3 000
Honoraires	13 019	Structures publiques et mixtes	90 500
Documentation	1 378	Entreprises	5 000
Fournitures	3 149	Mécénat	130 500
Taxes diverses	5 818		
COTISATIONS - ADHESIONS	10 538	COTISATIONS ADHERENTS	10 450
ADN Tourisme	8 874		
APS	1 051		
Divers	613		
OBSERVATION ET ETUDES	10 400		
CHARGES DIVERSES	100 319	PRODUITS DIVERS	3 956
Charges financières et services bancaires	3 139	Produits exceptionnels et financiers	3 956
Charges exceptionnelles	9 098	Participation aux actions de formation	0
Fonds dédiés	88 082	Reprise de fonds dédiés	0
<i>Pierre-Simon Girard</i>	53 894		
<i>Résidence in situ "Street Art Avenue"</i>	30 000		
<i>(en)Quête de Patrimoine</i>	4 188		
PROMOTION ET COMMUNICATION	102 943	PROMOTION ET COMMUNICATION	43 060
Tourisme Affaires	684	Affaires	0
Tourisme Agréments et loisirs	61 285	Agréments et loisirs	43 060
Promo EDC	40 974		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	23 544		
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	705 706	VENTE DE PRESTATIONS	298 182
Activités destinées aux groupes	165 576	CA Groupes	196 424
Activités destinées aux individuels	215 004	CA Individuels	29 404
<i>Croisières et autres EDC</i>	47 148	<i>Commissions ExploreParis</i>	29 404
<i>Concerts flottants EDC</i>	49 975	<i>CA Paris Face Cachée</i>	0
<i>Paris Face Cachée</i>	0	CA Eté du Canal - croisières	42 223
<i>Marches + Croisières sur la Marne</i>	4 633	CA Eté du Canal - navettes	17 171
<i>Autres action développement</i>	1 550	CA Champs social	2 950
<i>Pierre-Simon Girard</i>	111 697	Affiliations	3 765
Navettes fluviales Eté du canal	94 066	Revenus publicitaires	0
Activités gratuites	231 060	Refacturation GIE	6 244
<i>Activités gratuites EDC</i>	51 608		
<i>De Visu/(En)Quête de Patrimoine</i>	13 812		
<i>Grande Rando</i>	6 434		
<i>Bel Eté Solidaire et Olympique</i>	76 882		
<i>Résidence "In Situ - Street Art Avenue"</i>	3 500		
<i>Journée Olympique (26 juin 2022)</i>	78 824		
EXCEDENT		DEFICIT	12 291
Part de l'activité du GIE #ExploreParis relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme			
ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	252 077	CA INDIVIDUELS	252 077
BUDGET CONSOLIDE			
TOTAL CHARGES	2 643 148	TOTAL PRODUITS	2 630 856

M. Troussel ouvre la discussion sur la présentation des comptes de l'exercice 2022.

Mme Laufer, commissaire aux comptes :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association SEINE-SAINT-DENIS TOURISME, AGENCE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

- ➔ [Téléchargement du rapport complet de Mme Laufer en suivant [ce lien](#)]
- ➔ [Téléchargement du rapport de la commissaire aux comptes sur les conventions réglementées en suivant [ce lien](#)]

Après en avoir délibéré l'Assemblée générale APPROUVE les comptes de l'exercice 2022 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

III – INFORMATION SUR LE BUDGET DE L'EXERCICE 2023

M. Troussel rappelle que le budget a été adopté par le conseil d'administration le 6 décembre dernier et n'est présenté à l'assemblée générale que pour information.

Mme Perrot, trésorière, rapporte :

Le budget 2023 adopté par le Conseil d'administration reposait sur des éléments peu stabilisés dans un contexte de fortes turbulences inflationnistes : impact du coût des prestations sur les actions, impact des négociations de branche sur les coûts salariaux, réajustement à la hausse ou non de la subvention départementale pour compenser ces impacts, montant des subventions apportées par les autres collectivités partenaires, capacités à lever du mécénat pour l'Été du Canal, etc. sont autant de contingences qui rendent incertaines les propositions budgétaires exposées ci-dessous.

La subvention départementale inscrite au Budget primitif du Département était maintenue, pour la deuxième année consécutive, au niveau de 2021, confirmant l'arrêt du cycle de six années consécutives de baisses substantielles.

Le rebond d'activité et le chiffre d'affaires constatés sur l'année 2022 laissent entrevoir des perspectives de croissance significatives pour 2023, renforcées par la Coupe du Monde de Rugby en 2023 et la proximité des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, qui appellent à d'ambitieux développements pris en compte dans ces propositions.

Le 6 décembre 2022, le Conseil d'administration a ainsi adopté un budget pour lequel la part de la subvention départementale constituait 46 % des ressources de l'association – un niveau historiquement bas – accroissant donc sa dépendance à des financements extérieurs, privés pour la plupart et par essence instables.

BUDGET PREVISIONNEL 2023

Adopté par le Conseil d'administration du 6 décembre 2023

en Euro		en Euro	
CHARGES	2 491 002	PRODUITS	2 465 331
RESSOURCES HUMAINES	1 521 520	SUBVENTION CONSEIL DEPARTEMENTAL	1 365 631
Salaires	968 060	Fonctionnement	1 127 131
Charges	438 695	(En)Quête de Patrimoine	25 000
Taxe sur les salaires	60 667	Bel Eté Solidaire et Olympique	88 500
Autres charges et formation	54 097	Résidence in situ "Street Art Avenue"	35 000
		Autres projets (Journée Olympique, Biennale...)	90 000
FRAIS GENERAUX	110 100	AUTRES SUBVENTIONS	310 000
Loyers et charges	19 200	Région Ile-de-France	50 000
Assurances	3 050	Est Ensemble	81 000
Télécommunications	11 000	Plaine Commune	40 000
Frais postaux	250	Ville de Paris	69 000
Energie	15 000	Métropole du Grand Paris	70 000
Mission réception	6 000		
Maintenance	10 000		
Informatique	6 100	AUTRES PARTENAIRES	398 500
Entretien et réparation	21 500	Autres collectivités publiques	3 000
Honoraires	8 500	Structures publiques et mixtes	96 000
Documentation	1 000	Entreprises	5 000
Fournitures	2 500	Mécénat	294 500
Taxes diverses	6 000		
COTISATIONS - ADHESIONS	10 600	COTISATIONS ADHERENTS	12 000
ADN Tourisme	8 900		
APS	1 050		
Divers	650		
OBSERVATION ET ETUDES	10 400		
CHARGES DIVERSES	8 000	PRODUITS DIVERS	5 000
Charges financières et services bancaires	3 000	Produits exceptionnels et financiers	5 000
Charges exceptionnelles	5 000	Participation aux actions de formation	0
Fonds dédiés	0	Reprise de fonds dédiés	0
PROMOTION ET COMMUNICATION	107 552	PROMOTION ET COMMUNICATION	26 150
Tourisme Affaires	14 500	Affaires	5 000
Tourisme Agréments et loisirs	50 052	Agréments et loisirs	21 150
Promo EDC	43 000		
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	23 500		
DEVELOPPEMENT ET PRODUCTION	699 330	VENTE DE PRESTATIONS	348 050
Activités destinées aux groupes	189 000	CA Groupes	225 000
Activités destinées aux individuels	137 830	CA individuels	30 500
<i>Croisières et autres EDC</i>	<i>81 830</i>	<i>Commissions ExploreParis</i>	<i>25 000</i>
<i>Concerts flottants EDC</i>	<i>50 000</i>	<i>CA Paris Face Cachée</i>	<i>5 500</i>
<i>Paris Face Cachée</i>	<i>5 000</i>	CA Eté du Canal - croisières	66 000
<i>Marches + Croisières sur la Marne</i>	<i>0</i>	CA Eté du Canal - navettes	18 000
<i>Autres actions de développement</i>	<i>1 000</i>	Affiliations	4 000
Navettes fluviales Eté du canal	102 000	Revenus publicitaires	0
Activités gratuites	270 500	Refacturation GIE	4 550
<i>Activités gratuites EDC</i>	<i>142 000</i>		
<i>(En)Quête de Patrimoine</i>	<i>18 000</i>		
<i>Grande Rando</i>	<i>8 500</i>		
<i>Résidence in situ "Street Art Avenue"</i>	<i>30 000</i>		
<i>Autres projets (Journée Olympique, Biennale...)</i>	<i>72 000</i>		

Part de l'activité du GIE Exploreparis.com relevant de Seine-Saint-Denis Tourisme

ACTIVITES DESTINEES AUX INDIVIDUELS	230 000	CA INDIVIDUELS	230 000
-------------------------------------	---------	----------------	---------

BUDGET CONSOLIDE

TOTAL CHARGES	2 721 002	TOTAL PRODUITS	2 695 331
---------------	-----------	----------------	-----------

RESULTAT

DEFICIT	-25 671	EXCEDENT	
---------	---------	----------	--

Il est à noter que cette situation pourrait être corrigée par les instances départementales à l'occasion du vote de son budget rectificatif au cours de l'été 2023.

Malgré un affichage particulièrement volontariste sur le poste des ressources externes escomptées, le budget présenté restait déficitaire (de 25.000€ environ) – ce qui nous permet de maintenir un niveau d'activité élevé, auquel nous assignent la perspective des grands événements internationaux à venir et les besoins du territoire et de ses habitants.e.s.

1 – Les charges

Les charges de personnel s'élèvent à 1,52M€. Elles sont en hausse par rapport au budget prévisionnel 2022 (+185K€), du fait de l'augmentation constatée du point d'indice de 5,6% sur 2022 – qui représente un surcoût de 47,5K€ –, la prévision d'une augmentation supplémentaire de 3% sur 2023 – pour un montant de 26K€ – et enfin le GVT pour 1% – 8,5K€ – soit une hausse de la masse salariale de 9,5%. On remarque aussi le passage à temps plein de deux postes sur la promotion initialement à 80%, afin de correspondre aux nécessités des nouveaux recrutements et d'assurer une réponse adéquate à la montée en puissance de l'activité liée au JOP2024 (+26K€). A cela s'ajoute une évolution des charges en corrélation avec l'augmentation de la masse salariale pour un montant de 77K€ (21.000€ de taxes supplémentaires sur les salaires, et 56.000€ de hausses de charges).

Les charges de structure sont à l'équilibre. Malgré une hausse de 100% de nos dépenses énergétiques du fait de la résiliation par notre opérateur de gaz de son contrat et le non maintien d'une tarification préférentielle, le budget s'équilibre par une baisse du poste « missions et réception », « frais postaux » et « fournitures ».

Les cotisations restent stables dans notre projection.

Le poste observations et études recouvre notre participation au Contrat de destination et notre abonnement à un dispositif d'observation hôtelière : il reste stable également.

La dotation aux amortissements est en légère diminution.

Les charges de promotion diminuent de 4K€ malgré une augmentation des actions au profit du Tourisme d'Affaires et une optimisation des dépenses de communication pour l'Été du Canal.

Hors activité commerciale, et Été du Canal, les charges s'élèvent donc à 1.791.672€, soit en hausse de 11,2% par rapport à 2022. Hausse principalement portée par les Ressources humaines.

2 – Les produits

Avec 1,127 M€, la subvention départementale est stable par rapport à 2021 et 2022.

Elle est complétée par 238.500€ d'aides aux projets : nous envisageons ici une reconduction des actions (En)Quête de Patrimoine – 25K€ –, Bel Été Solidaire et Olympique – 88,5K€ –, et Résidence in situ « Street Art Avenue » – 35K€ – et anticipons une sollicitation d'un niveau de 90K€ au titre de la contribution que nous pourrions apporter à l'organisation de la nouvelle Biennale interculturelle.

Il est à noter que ces aides à projet nous ont permis, en 2022, de dégager une marge nette de 27.500€, soit l'équivalent d'une demi ETP, pour une charge totale de travail et de temps passé sensiblement supérieurs.

La subvention de la Ville de Paris est estimée à 69.000€, anticipant une reconduction de la contribution spécifique de 20.000€ liée au bicentenaire du canal de l'Ourcq, attribuée cette fois à une participation à la valorisation de l'axe fluvial pré-olympique.

La subvention **d'Est-ensemble** est estimée à 81.000€. Elle recouvre notamment une reconduction de l'accompagnement des territoires pendant L'Été du Canal, l'organisation de la Grande randonnée du Parc des hauteurs et une contribution de 20K€ en soutien à l'organisation de deux concerts flottants en qualité de coproducteur.

La subvention de **Plaine commune**, est reconduite à 30.000€ avec une enveloppe supplémentaire de 10K€, et la contribution de la **Région Ile-de-France** est maintenue à 50.000€ dans nos projections, bien qu'elle ait été baissée à 25.000 € en 2022.

Nous visons une participation de la **Métropole du Grand Paris** à hauteur de 70.000€ à destination de l'accompagnement des villes dans le cadre de leur programmation pour l'Été du Canal, comme nous l'avions projeté pour 2022 (seuls 50.000€ ont été réalisés).

Enfin les 50K€ qui avaient été inscrits au budget 2022 en soutien aux concerts flottants a été déplacé pour partie dans la subvention Est Ensemble et pour partie dans la rubrique Mécénat.

La **contribution des partenaires** privés et para-publics de l'Été du Canal est évaluée à 398.500€. Ce montant correspond à un maintien du montant atteint en 2022 (150.500€) auquel on ajoute 50K€ de contributions que nous espérons conquérir, notamment en soutien aux concerts flottants, et 94K€ de mécénat supplémentaire par le recours à un cabinet spécialisé en recherche de mécénat.

Les cotisations restent stables dans nos projections.

Les produits divers sont en légère baisse par rapport à 2022 car il n'y a pas de reprises de fonds dédiés sur 2023.

Les produits de promotion restent stables.

Hors activité commerciale et Été du canal, les produits s'élèvent donc à 2.117.281 € soit en hausse de 11,5% par rapport à 2022.

3 – Les charges et produits de l'activité commercialisation ainsi que ceux liés au développement touristique de l'Été du Canal

Ce chapitre progresse par rapport à 2022 du fait de la continuité de la reprise d'activité *post Covid*.

Les ventes *groupes* et les achats afférents marquent une augmentation de 50% mais restent prudemment aux trois quarts du chiffre d'affaires d'avant la crise sanitaire. Malgré une reprise sur 2022, cette dernière reste encore timide et nous impose de la prudence sur les objectifs 2023.

Tout comme les ventes *groupes*, les commissions liées à l'activité commerciale du site *Exploreparis.com* marquent une progression mais reste également prudente.

Les recettes liées à *l'Été du Canal* sont en progression par rapport à 2022 du fait du retour des croisières sur le petit gabarit avec le Pierre-Simon Girard, dont le Département a fait l'acquisition en 2022, et dont la reprise d'exploitation après une phase de travaux devrait être possible à l'été 2023 – ce qui génère en vis-à-vis une hausse des dépenses du fait de la réintroduction de ce bateau dans le dispositif fluvial de l'Été du Canal.

L'opération Paris Face Cachée fait son retour après des annulations en 2021 et 2022, générant une balance positive de 500€.

Les revenus liés aux réservations hôtelières en ligne (affiliations) remontent du fait de la reprise post épidémie.

Enfin, après une tentative d'élargissement de nos recettes publicitaires, celles-ci ont été supprimées en 2022 afin de revenir à une politique éditoriale plus en adéquation avec le site internet *tourisme93.com* et les valeurs qu'il incarne. Il n'est pas prévu de revenir sur cette décision en 2023.

Concernant les dépenses, nous visons une augmentation dans le cadre des *activités gratuites* en corrélation avec le financement de la Métropole du Grand Paris et l'augmentation de la participation du Département dans l'opération *Bel Été Solidaire et Olympique*.

Les dépenses pour les *Concerts flottants* sont au niveau de celles qui ont été engagées en 2022, avec la perspective de maintenir le même nombre de concerts, mais en continuant à développer des partenariats de coproduction permettant la prise en charge des coûts techniques et/ou artistiques par un partenaire (Banlieues Bleues, RATP, festival Métis, etc.)

Les dépenses relatives aux projets sur la Marne sont à zéro non pas par désengagement mais du fait du remplacement de notre contribution financière directe par la valorisation de notre temps de travail sur les différents projets, notamment ceux qui sont développés dans le cadre de Cap sur la Marne, aux côtés de nos trois partenaires touristiques territoriaux du Val-de-Marne et de Seine-et-Marne – sur ces actions en revanche, des financements directs par la Métropole du Grand Paris sont attendus.

Le poste *Autres actions de développement* qui comprend notamment le test et le développement de nouveaux produits touristiques est sensiblement réduit après avoir été fortement augmenté en 2021 et 2022 pour contribuer à la relance de l'activité touristique, ce qui avait été rendu possible par les différentes aides d'Etat liées à la crise sanitaire et qui constituaient une marge d'action et d'innovation.

Apparaît à nouveau une dépense de 30.000€ liée directement au financement fléché du Département dans le cadre de la résidence in situ « Street Art Avenue ».

On retrouve également une dépense de 72.000€ anticipant un financement fléché du Département dans le cadre de la Biennale interculturelle.

M. Troussel souhaite préciser qu'il ne méconnaît pas la difficulté budgétaire de l'association. C'est d'ailleurs pour cette raison que, dès que cela a été possible, c'est-à-dire quand le Département a retrouvé un peu de respiration financière par la renationalisation du RSA, il a souhaité qu'il soit mis un terme à la réduction annuelle du montant de la subvention à l'agence, avec une convention triennale de presque de 1,3 M€.

Par ailleurs, nous confions désormais régulièrement à Seine-Saint-Denis Tourisme des missions autour de projets qui sont complémentaires à ses missions habituelles, comme cela vient d'être rappelé :

- avec la résidence in situ en matière d'éducation à l'art et à la culture autour de la street art avenue,
- avec le programme de valorisation du patrimoine bâti que constitue (en)Quête de Patrimoine,
- avec un volume significatif d'actions dans le cadre du bel été solidaire et olympique,
- avec les contributions spécifiques à Multitude que je rappelais il y a un instant,
- et demain pour construire une feuille de route ambitieuse autour de Jeux.

Il précise avoir demandé à l'administration départementale de lui faire des propositions afin que puisse être adoptée, à l'occasion du vote du budget rectificatif du Département le mois prochain, l'octroi d'une subvention d'équilibre afin de stabiliser la situation de l'agence et fluidifier encore les relations entre les services départementaux et ses équipes. Cela permettra de tenir compte de l'impact de l'inflation sur les comptes de l'agence, mais aussi des ambitions qui sont les nôtres à l'approche des Jeux olympiques et paralympiques.

Les équipes du Département et de Seine-Saint-Denis Tourisme s'engageront parallèlement à une nouvelle méthodologie de financement, de sorte que la subvention initiale inclue l'ensemble des objectifs fixés par le Département et que ceux-ci soient en retour étroitement associés aux élaborations budgétaires de l'agence. Cela aboutirait à une meilleure visibilité financière pour l'agence, et éviterait que ne soient facturées au Département les coûts d'ingénierie liés aux projets qui lui sont confiés. Cela devrait permettre d'engager le recrutement d'une nouvelle personne au service Développement, qui fait aujourd'hui défaut, surtout dans le contexte d'accroissement de l'offre avec la perspective des Jeux.

Les statuts disposant que la responsabilité d'approuver le budget revient au Conseil d'administration, qui en informe l'Assemblée générale, cette dernière PREND NOTE du budget 2023 de Seine-Saint-Denis Tourisme.

IV - ELECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. Troussel rappelle que l'article 9 de nos nouveaux statuts prévoit que notre Conseil d'administration est constitué de membres de droit et de membres « élus pour trois ans par l'assemblée générale (...) et renouvelés par tiers ou fraction de tiers restante chaque année. »

Le Conseil d'administration a été intégralement constitué lors de l'Assemblée générale du 24 septembre 2020, et deux premiers tiers ont fait l'objet d'un renouvellement lors des Assemblées générales du 27 mai 2021 et du 30 juin 2022.

Ce sont donc les élu·e·s du troisième tiers qui restent à renouveler. Il est précisé que les personnes physiques ou morales concernées par le prochain renouvellement par tiers ont la possibilité de proposer à nouveau leur candidature lors de l'Assemblée Générale.

Pour mémoire :

Le collège I des collectivités, des Etablissements publics territoriaux et des autres structures territoriales, comprend :

- Pour la Ville de Bobigny, Mme **Emma Deveau**, Conseillère municipale déléguée à la Mémoire et aux Anciens Combattants, ainsi qu'au Tourisme ;
- Pour la Ville du Raincy, son ou sa représentant·e légal·e· (Mme **Laurence Constant-Acoca** nous ayant fait savoir qu'elle ne disposait plus de ce mandat de représentation) ;
- Pour Plaine Commune, Mme **Leyla Temel**, Conseillère territoriale ;
- Pour Est Ensemble, Mme **Nadia Azoug**, Vice-présidente à la Démocratie, à la Participation citoyenne et aux Relations usagers ;

(précision étant apportée que les sièges de Mme **Emma Deveau**, pour la Ville de Bobigny, et celui de Mme **Leyla Temel**, pour Plaine Commune, résultent des renouvellements issus des Assemblées générales respectivement du 27 mai 2021 et du 30 juin 2022).

Ainsi, pour le collège I, les postes à renouveler sont celui actuellement occupé par la Ville du Raincy, et celui de Mme Nadia Azoug pour Est Ensemble.

Mme Constant-Acoca nous a fait savoir qu'elle avait quitté les rangs de la majorité municipale et n'était donc plus à même de représenter la ville du Raincy au sein de nos instances. La ville n'a par ailleurs pas donné suite à nos demandes quant à la nomination d'un·e nouveau·elle représentant·e. En conséquence, je vous propose de donner suite à la candidature de la Ville de Pantin, et, comme l'avait évoqué notre dernière Assemblée Générale, de conserver les sièges des deux EPTs membres au CA.

Aussi je vous propose de reconduire **Mme Azoug**, pour Est Ensemble, et d'élire **Mme Zemma**, pour la Ville de Pantin, aux postes d'administratrices.

Le collège II des représentants du monde du tourisme, de l'économie, de l'aménagement et de la formation, comprend :

- Pour Air-France, M. **Aurélien Gomez**, directeur des Affaires publiques ;

- Pour le groupe Aéroport de Paris, M. **Rémi Mancheron**, Responsable des relations institutionnelles Tourisme et attractivité (en remplacement de M. **Arnaud Pouilly**) ;
- Pour l'Université Sorbonne Paris-Nord, **Mme Sabrina Juillet-Garzon**, directrice de l'UFR LLSHS (en remplacement de M. **Denis Pernot**) ;
- Pour le Stade de France, Mme **Aude Ehny**, Responsable des Activités Grand Public et des Relations Territoriales ;

(précision étant apportée que les sièges de Mme **Aude Ehny**, pour le Stade de France, MM. **Aurélien Gomez**, pour Air-France et **Rémi Mancheron**, pour le groupe Aéroport de Paris, résultent des renouvellements issus des Assemblées générales respectivement du 27 mai 2021 et du 30 juin 2022).

Pour le collège II, le poste à renouveler est celui de l'Université Sorbonne Paris-Nord, occupé jusque-là par M. Denis Pernot, directeur de l'UFR LLSHS.

Nous n'avons pas reçu de nouvelle candidature. L'Université Sorbonne Paris-Nord représentée par le directeur de l'UFR LLSHS **M. Pernot**, nous ayant fait savoir que ce dernier avait fait valoir ses droits à la retraite et avait été remplacé à cette fonction par **Mme Juillet-Garzon**, je vous propose de vous prononcer sur la reconduction de cette dernière au poste d'administratrice.

Le collège III du monde de la Culture, du patrimoine, du sport et des loisirs ainsi que du monde associatif et celui de l'économie sociale et solidaire, comprend :

- Pour le Musée de l'Air et de l'Espace, Mme **Anne-Catherine Robert-Hauglustaine**, sa directrice ;
- Pour l'Etablissement public de La Villette, M. **Sébastien d'Anjou**, responsable du pôle Collectivités et Accessibilité ;
- Pour le Centre des Monuments nationaux, M. **Alex Gaillard**, chargé de développement pour Paris ;
- Pour le CDOS-93 M. **Philippe Sturn**, représentant légal ;
- Pour le CDRP-93, Mme **Frédérique Bonnelie**, représentante légale ;

(précision étant apportée que les sièges de MM. **Alex Gaillard**, pour le Centre des monuments nationaux, **Philippe Sturn**, pour le CDOS-93, et **Sébastien d'Anjou**, pour l'Etablissement public de La Villette, résultent des renouvellements issus des Assemblées générales respectivement du 27 mai 2021 et du 30 juin 2022).

Pour le collège III, les postes à renouveler sont ceux de Mme Frédérique Bonnelie, qui siège pour le Comité départemental de randonnée pédestre de Seine-Saint-Denis et de Anne-Catherine Robert-Hauglustaine, directrice du Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget.

Nous n'avons pas reçu de nouvelle candidature. Je vous propose ainsi de vous prononcer sur la reconduction de Mme Bonnelie, du CDRP-93, et de Mme Robert-Hauglustaine, du Musée de l'Air et de l'Espace – Le Bourget, aux postes d'administratrices.

M. Troussel interroge l'assemblée pour vérifier si d'autres personnes ou organismes souhaitent se porter candidat·e·s.

Il demande si quelqu'un souhaite qu'il soit proposé à une désignation à bulletin secret. Personne ne le demande.

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale APPROUVE à main levée les propositions du président pour le pourvoiement des postes vacants au sein des trois collèges du Conseil d'Administration, lesquels se composent désormais de la façon suivante :

Le collège I des collectivités, des Etablissements publics territoriaux et des autres structures territoriales, comprend :

- Pour la Ville de Bobigny, Mme **Emma Deveau**
- Pour la Ville de Pantin, Mme **Zora Zemma**
- Pour Plaine Commune, Mme **Leyla Temel**
- Pour Est Ensemble, Mme **Nadia Azoug**

Le collège II des représentants du monde du tourisme, de l'économie, de l'aménagement et de la formation, comprend :

- Pour Air-France, M. **Aurélien Gomez**
- Pour le groupe Aéroport de Paris, M. **Rémi Mancheron**
- Pour l'Université Sorbonne Paris-Nord, Mme **Sabrina Juillet-Garzon**
- Pour le Stade de France, Mme **Aude Ehny**

Le collège III du monde de la Culture, du patrimoine, du sport et des loisirs ainsi que du monde associatif et celui de l'économie sociale et solidaire, comprend :

- Pour le Musée de l'Air et de l'Espace, Mme **Anne-Catherine Robert-Hauglustaine**
- Pour l'Etablissement public de La Villette, M. **Sébastien d'Anjou**
- Pour le Centre des Monuments nationaux, M. **Alex Gaillard**
- Pour le CDOS-93 M. **Philippe Sturn**
- Pour le CDRP-93, Mme **Frédérique Bonnèlie**

V – RENOUELEMENT DU MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

M. Troussel rapporte :

Le mandat d'une durée de six ans de notre Commissaire aux comptes, qui avait été voté lors de l'Assemblée générale ayant adopté les comptes de l'exercice se terminant le 31 décembre 2016, doit faire l'objet d'un renouvellement lors de cette assemblée générale en vue des exercices budgétaires à venir.

La collaboration avec Mme Anne-Catherine Laufer s'étant avérée fructueuse, je vous propose d'adopter une résolution qui renouvelle le mandat de la société pour une nouvelle période de six exercices.

Je vous propose ainsi la résolution suivante afin :

- de nommer en renouvellement la Société SOFIDEM & ASSOCIES, Société par actions simplifiée, immatriculée au RCS de PARIS sous le no 453 442 659 et dont le siège social est 12, avenue de l'Opéra – 75001 PARIS en qualité de Commissaire aux comptes titulaire de l'association ;
- et ce pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée générale ADOPTE LA RESOLUTION octroyant le mandat de commissaire aux comptes à la société SOFIDEM & ASSOCIES.

Annexe

BILAN DE L'ÉDITION 2022 DE L'ÉTÉ DU CANAL

La 15^{ème} édition de L'Été du Canal a été très animée, avec des pôles d'activités sur le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Denis et la boucle nord de la Seine, réunissant 17 villes riveraines de ces voies d'eau.

Sur le canal de l'Ourcq, les navettes fluviales – avec à bord 19.852 passager.e.s – et les concerts flottants ont relié les pôles installés sur le grand gabarit. Les bals ont repris à Aulnay-sous-Bois et au Parc de la Poudrerie, côté petit gabarit.

Sur le canal Saint-Denis, ateliers et concerts étaient programmés à Aubervilliers et au 6b.

Et sur la Seine, en plus des animations sur les berges d'Epinay et à L'Ile-Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine a ouvert sa voie sur berges pour proposer pour la 1^{ère} fois des festivités sportives et culturelles.



Zoom sur les croisières 2022

Au total, sur les canaux et la Seine, **81 croisières** ont été programmées pour un total de 5.048 passager.e.s.

COTE CANAL DE L'OURCQ

Les navettes fluviales : 19 852 passager.e.s entre le Parc de la Villette et Noisy/Bondy

Le dispositif est resté resserré et densifié autour des quatre stations d'embarquement situées en plein cœur des pôles d'animations :

- Parc de la Villette,
- Pantin,
- Bobigny-Parc de la Bergère,
- Noisy-Bondy

Le public pouvait embarquer l'après-midi pour 1€ le samedi et 2€ le dimanche, et profiter des activités proposées dans les escales. Quatre bateaux – dont deux navettes électriques Icade – ont navigué entre les escales escales.

En tout 19.852 passager.e.s ont été comptabilisé.e.s sur les six week-ends de L'Été du canal entre le 9 juillet et le 14 août. C'est une fréquentation en hausse de 52% par rapport à 2021 qui comptait pourtant un week-end de plus.

8.419 billets ont été délivrés au Parc de la Villette, 2.771 à Pantin, 4.884 à Bobigny et 3.778 à Noisy-Bondy. Séquano-Dionysiens et Parisiens ont été les plus nombreux à les utiliser. Les Francilien.ne.s des autres départements ont représenté environ 10% des passager.e.s.

Pour la 1ère fois, des packages « navette fluviale + atelier ou exposition » ont été proposés sur #ExploreParis, autour :

- des ateliers cuisine à l'Oasis d'Oremi,
- des ateliers Regards du Grand Paris aux Magasins Généraux
- et de l'exposition « Notre canal a 200 ans ».

Une belle offre pour inviter les passager.e.s des navettes à faire une activité aux escales, avant de reprendre le bateau pour le trajet retour.

Les concerts flottants de L'Été du Canal, entre le Parc de la Villette et Noisy-Bondy

Un premier concert flottant s'est déroulé le jeudi 16 juin avec **l'Académie des jeunes talents Philippe Jaroussky** en partenariat avec **Alios** entre le Bassin de la Villette et la Guinguette des Grandes Serres à Pantin.

Les six autres concerts se sont déroulés sur les 3 premiers week-ends de L'Été du Canal, faisant escale en plein cœur des pôles d'animations (au Parc de la Villette, à Pantin, à Bobigny et à Noisy-Bondy), permettant ainsi de relier les 4 pôles du canal de l'Ourcq grand gabarit, en musique, à pied ou à vélo.

L'Été du Canal a proposé à plusieurs festivals et partenaires culturels de participer à cette 3^{ème} édition des concerts flottants :

- **le Festival Rhizomes** (le 9 juillet avec Pamela Badjogo),
- **les Musiciens du métro avec la RATP** (7Idylle, The Frenchy Captains et Tales),
- **Banlieues Bleues et son festival Summer Camp** (le 16 juillet Kebo Mfumu et le 24 juillet Laurent Bardainne & Tigre d'eau Douce),
- **l'Orchestre Symphonique Divertimento** (23 juillet, programme symphonique avec Breakdancers sous la direction de Zahia Zioauni)
- et pour la 1^{ère} année **le Festival Métis** (le 17 juillet avec Dafné Kritharas).

Zoom sur les concerts flottants

Mêlant un public averti, parfois préalablement inscrit sur #ExploreParis (**2.038 inscriptions enregistrées**), au public de circonstance présent sur site, les concerts flottants marquent la vie du canal pendant l'été et constituent une signature reconnue, et de plus en plus attendue, de l'Été du Canal.

37 représentations ont ainsi pu être données, pour un public total estimé à **10.000 spectateur.trice.s**.

Parc de la Villette, pôle très animé et embarcadère pour naviguer vers les canaux

Première escale des navettes fluviales, le Parc de la Villette a été très animé en journée avec notamment l'exposition Pop Air dans la Grande halle de la Villette, les ateliers de Little Villette ou de Villette Makerz, Europa Kids à l'espace Chapiteaux jusqu'au 28 août, l'exposition Hip Hop 360 à la Philharmonie jusqu'au 24 juillet.

Côté musique, les concerts flottants de L'Été du Canal proposaient deux escales sur la pelouse du Cercle Nord, en après-midi et en soirée.

Le Cabaret Sauvage a fêté ses 25 ans avec un festival d'été et 25 concerts jusqu'au 6 août.

A la Philharmonie, le festival Days Off se déroulait sur la 1^{ère} quinzaine de juillet et Jazz à la Villette fin août/mi-septembre.

Jardin 21 fêtait ses 5 ans avec une riche programmation estivale et KM25, pour sa 2^{ème} année, a été ouvert du 3 juin au 31 octobre en proposant de nombreux DJsets et concerts.

En soirée, le Cinéma en plein air proposait 25 films pour sa 32^{ème} édition autour de la Danse. Six croisières suivies de la projection du film ont été programmées pour un total de 735 passager.e.s, dont deux croisières avec paniers-repas concoctés par les Marmites Volantes. Ces croisières étaient commentées avec soit un contenu patrimoine et transformations du canal, soit un contenu street-art et débarquaient les passager.e.s au plus proche du Cinéma.

Le Parc de la Villette a été, tout l'été, un lieu d'embarquement ou débarquement pour les navettes et croisières sur le canal de l'Ourcq mais également embarcadère pour les croisières vers le canal Saint-Denis, 4 mercredis, dans le cadre de l'opération *Larguez les amarres*.

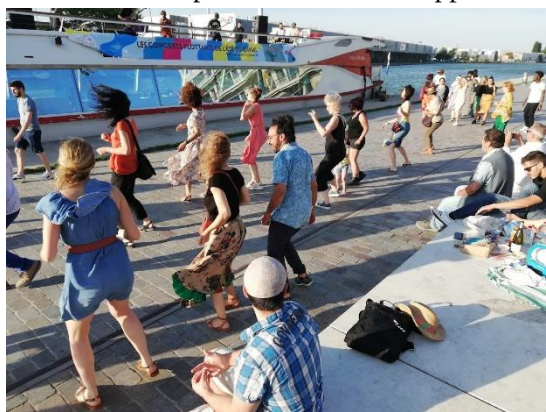
A Pantin : spectacles, base nautique et péniches place de la Pointe.

Théâtre, cirque, concerts, exposition, base nautique, animations sportives, restauration et embarcadère pour les navettes fluviales : ces offres ont attiré un public nombreux sur la place de la Pointe, la Guinguette des Grandes Serres et sur le parvis du Théâtre du Fil de l'eau.

Dès le 28 juin, la 6^{ème} édition de **la Biennale Urbaine de Spectacles** a fait vibrer la place de la Pointe avec son spectacle *Les gros patinent bien*, de Pierre Guillois et Olivier Martin-Salvan.

Le 9 juillet, pour le lancement de L'Été du Canal, 500 personnes se sont installées dans le théâtre de verdure pour assister au spectacle de **l'Académie Fratellini** avec le Collectif Surnatural : une rencontre exceptionnelle entre les apprentis circassiens et les musiciens de Pôle Sud. Ces artistes avaient participé

en amont à 3 jours d'ateliers autour de l'improvisation et de la création musicale pour la production de ce spectacle.



Côté musique, les **concerts flottants** de L'Été du Canal se sont amarrés Place de la Pointe tous les samedis et dimanches du 9 au 23 juillet avec deux escales (une seule les 16 et 24 juillet pour les artistes de Banlieues Bleues / Summer Camp), en après-midi et en soirée : un rendez-vous musical attendu pour les un.e.s, surprenant pour les autres.

Temps fort de l'été place de la Pointe, **Pantin sur mer**, le week-end du 30 et 31 juillet, avec le Barboteur, la péniche Metaxu, Dock B, les Magasins Généraux et Welcome To My Flat : en tout

3 scènes et un style musical varié avec Hip hop, world, électro, micro house et turtabalism. Pour les enfants, le Barboteur proposait le samedi un atelier de création de mini films avec l'artiste Jade Hecquet et le dimanche une boom pour enfants avec DJ soulist & Fatiha Mellal.

Des péniches et des offres de restauration : En plus de la péniche Metaxu amarrée à l'année qui a programmé tout l'été des concerts et DJ sets, la péniche Antipode est venue à Pantin du 5 juillet au 25 août proposant une offre de restauration tous les jours de midi à minuit. Sur l'autre rive, c'est la Guinguette des Grandes Serres qui a proposé une restauration dans une ambiance musicale.

L'exposition **Regards du Grand Paris** aux Magasins généraux proposée du 23 juin au 23 octobre en collaboration par les Ateliers Médicis, les Magasins généraux, le Cnap, la Société du Grand Paris et le musée Carnavalet a réuni des œuvres de 38 artistes. Les visites guidées par les médiatrices ont rencontré

un beau succès. Deux croisières ont été proposées en début d'après-midi sur le canal de l'Ourcq, suivies par la visite guidée de l'exposition.

Côté sport, **le parc nautique urbain**, ouvert du 19 juillet au 7 août a accueilli 5.423 personnes qui ont pu profiter des paddles électriques, zodiacs, pédalos en famille ou entre amis. Un **week-end Nouveaux Sports** Olympiques était proposé le 23/24 juillet par le Département dans le cadre du bel Été Solidaire et Olympique : avec roller, skate, escalade, break dance, chute libre sur airbag ou encore surf en réalité virtuelle. Le concert flottant de l'Orchestre Symphonique **Divertimento** avec musiciens et breakdancers était programmé dans ce cadre.

A Bobigny : Bobigny Plage, la Prairie du Canal et la station d'été de la Coloc de l'Ourcq

Avec **Bobigny Plage**, du 9 au 30 juillet, le Parc de la Bergère a été transformé en véritable base de loisirs par la Ville de Bobigny, avec comme activités phares : la tyrolienne, la ferme pédagogique, le cinéma en plein air et le beach volley. La thématique de l'eau a été développée avec des bassins à pédalos, une plateforme aquatique avec de nombreux jets d'eau.

Plusieurs espaces étaient proposés : pôle **jeunesse** avec espaces numériques, gaming, jeux et plancher de danse / pôle **enfance** avec espace jeux, bibliothèque 3 jours par semaine, fabrication de jeux de société / pôle **Sports** avec un village sportif sur le thème « JOP 2024 » et une tour d'escalade géante / pôle **Seniors** avec activités dansantes et soirées thématiques, espace zen. Côté cinéma en plein air, deux films ont été projetés dans le parc de la Bergère.

En plus de ces activités, les **six concerts flottants** de L'Été du Canal ont fait escale à Bobigny Plage, à 17h30, sur les 3 week-ends du 9 au 24 juillet. La fanfare de **l'Orchestre d'Harmonie la Sirène** a fait swinguer le public de Bobigny Plage le jour de l'inauguration et **la Maison des Jonglages** a réuni, le 30 juillet, sur la terrasse de la Maison du Parc, 200 personnes autour du spectacle Mellow Yellow, cirque et danse, de la compagnie TBTF (Too Busy To Funk).

Sur ces 23 jours d'animation, Bobigny Plage a réuni entre 400 à 1500 personnes par jour (soit 21.800 personnes environ), avec un public diversifié : 60% de Balbynien.ne.s et le reste du public provenant de l'ensemble de la Seine-Saint-Denis et du Grand Paris. Les Balbynien.ne.s sont venu.e.s des différents quartiers de la ville, grâce notamment au petit train mis en place depuis les quartiers jusqu'à Bobigny Plage. L'escale de la navette fluviale à Bobigny Plage a très bien fonctionné : 4.884 billets ont été délivrés au départ de Bobigny. Et les passager.e.s ayant embarqué au Parc de la Villette ou à Pantin étaient nombreux.ses à descendre à Bobigny.

La Coloc de l'Ourcq, en face du Parc, était transformée cet été en **Station d'été**, dispositif mis en place par le Département de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du Bel été solidaire et olympique, avec offre de restauration, concerts et ateliers.

La Prairie du Canal, projet porté par **la SAUGE** (Société d'Agriculture Urbaine Génèreuse et Engagée) a attiré d'avril à octobre un public très nombreux. Les samedis : 21 open airs musicaux ont été programmés, réunissant plus de 10.000 participant.e.s venu.e.s faire la fête au cœur de la ferme. Les dimanches, la programmation était plus familiale avec 16 dimanches agri-culturels : marchés de créateurs, ateliers créatifs, visites de ferme, concerts, animations jardin et ventes de plantes. Ces animations ont touché 3.500 personnes, principalement des familles et des Séquano-Dionysien.ne.s. Deux croisières ont été organisées au départ du Bassin de la Villette jusqu'à la Prairie du Canal ainsi qu'une balade à pied de Pantin jusqu'à la Prairie pour faire découvrir passé maraîcher, les transformations du canal et la Prairie du Canal qui a fêté ses 5 ans cet été 2022.

Sur le pôle de Noisy/Bondy : base nautique, ateliers, exposition et concerts

Terminus des navettes fluviales, le pôle d'animations porté par les Villes de Noisy-le-Sec et de Bondy a remporté un beau succès avec 39.303 passages sur les différents espaces d'animations : 10.150

Noiséen.ne.s, 15 254 Bondynois.es, 7.144 Balbrynien.ne.s et 6.755 provenant des autres villes de Seine-Saint-Denis et du Grand Paris.

Du 9 juillet au 7 août, les deux villes ont mis en place **une base nautique**, très fréquentée, avec pédalos, kayaks et paddles... Des **espaces sportifs** à quai proposaient un parcours sportif, du trampoline, du mini-golf et des animations ponctuelles autour du rugby et du fitness.

Les **concerts flottants** ont tous fait escale, à 18h30 sur le pôle d'animations.

Différents ateliers ont été proposés sur les berges : ateliers numériques et bricolage par les médiathèques, atelier sculpture sur pierre avec Pic Studio dans le cadre du partenariat avec le Fonds de dotation **Verrecchia**...



L'exposition *Notre canal à 200 ans* conçue par les associations historiques des 3 villes (Noisy-le-Sec Histoires, le CERHBB de Bobigny et Bondy son chêne et ses racines) a été accrochée entre le pôle de Noisy/Bondy et celui de Bobigny. Trois visites guidées de l'exposition ont été programmées, avec en amont un trajet en navette fluviale depuis le Parc de la Villette.

Avec le projet **Canal Tropical**, le collectif d'architectes **Bleus Paillettes** s'est installé sur le pôle d'animations pour aller à la rencontre des habitant.e.s et des usager.e.s du canal et proposer quatre ateliers pour concevoir et construire une installation artistique faisant lien avec le canal et les habitant.e.s. Ces ateliers - arpentage, conception, construction,

activation – se sont terminés par un temps fort la soirée du 6 août au pied de la passerelle Romy Schneider avec des Noiséen.ne.s et notamment les habitant.e.s de l'association « **Forts comme un Ourcq** ». Ces ateliers ont été financés par le Bel été Solidaire et Olympique dans le cadre du projet Odyssée.

Pour sa 2^{ème} édition, **l'Oasis d'Oremi** a proposé du 13 mai au 2 octobre une programmation festive : ateliers, marchés, expositions, concerts... 13 ateliers culinaires ont été animés par **la Table d'O**, dans le cadre du Bel été solidaire et olympique, sur la 2^{ème} quinzaine de juillet. Pour les ateliers le week-end, les apprentis cuisiniers pouvaient venir depuis le Parc de la Villette en navette fluviale.

Vivre l'été à Aulnay au bord du canal de l'Ourcq

Pour cette édition 2022, le pôle organisé par la ville d'Aulnay-sous-Bois a été animé sur une période plus longue que l'été précédent : 4 week-ends et 3 semaines du 9 au 31 juillet 2022.

Succès pour les activités sportives organisées par la Direction des sports de la mairie, avec un total de 10.974 personnes ayant fréquenté le parc nautique et les activités à quai : le **parc nautique** a été fréquenté par 8.536 personnes, sur les 3 semaines, avec au programme du mardi au dimanche kayak, pédal'eaux, radeaux, paddles, paddles électriques, mini pédal'eaux pour les enfants, balades en zodiac pour les familles et initiation au pilotage au mini zodiac pour les adolescents et adultes.



En 2021 sur 2 semaines, ils avaient été 6.744 à avoir fréquenté le parc nautique. Pour les **animations sportives à quai** (tennis de table, tir à l'arc, badminton et speed-ball), 1.948 passages ont été comptabilisés contre 1.269 en 2021. Du coaching sportif était proposé (réveil musculaire, fitness, zumba et vtt) suivi par 192 personnes.

Concerts et bals tous les samedis et dimanche soirs et **Bals Rétro Seniors** tous les jeudis : La programmation a été riche et variée les week-ends avec bals et concerts : avec de 17h à 20h des bals (Bal Pop Disco, Bal pop 80, Bal latino...) et de 20h à 22h des concerts et DJ sets (Funk, celtique rock, Ryt'm and blues, DJ Live Band...)

Les 3 jeudis après-midi, des bals Rétro ont été animés par le **Bal de Pam'** avec un parquet de danse rempli...

Des **espaces Kids et Seniors** avec de nombreuses activités et des offres de restauration et notamment un **espace after work** qui a rencontré un beau succès.

Une journée de **croisières solidaires** a été organisée le 11 juillet, au départ d'Aulnay dans le cadre du Bel été solidaire et olympique.

Des **parcours VTT** ont été encadrés, le long du canal de l'Ourcq, tous les mardis et vendredis matins en direction du Bassin de la Villette ou en direction de Claye-Souilly en passant par le Parc Forestier de la Poudrerie.

Le Parc de la Poudrerie : retour des bals, balades et animations sportives

Les bals ont fait leur grand retour dans le Parc de la Poudrerie avec **un parquet de danse** installé au niveau de la Cartoucherie (après deux ans d'absence en raison du Covid). Le 23 juillet et 28 août avec le **Bal des Martine** et le 14 août avec le **Bal de Pam'**.

Des **balades à vélo** ont été organisées au départ du parc de la Villette jusqu'au Parc de la Poudrerie. Des balades à pied et à vélo, dans le Parc, ont permis aux participants d'en savoir plus sur l'histoire de cette ancienne manufacture de poudre.

Les animations sportives d'**Activ'été**, coordonnées par la FSGT 93 se sont déroulées du 11 juillet au 24 août.

Les activités de **canoë-kayak** animées sur la base de Sevrans avec le Comité départemental ont fonctionné tout l'été. En semaine, du 9 juillet au 12 août, la base de canoë a reçu 520 enfants dans le cadre du dispositif Villes Vies Vacances.

Les week-ends, 750 personnes ont été accueillies sur la base sur les 7 week-ends encadrés par les bénévoles des différents clubs :

- 300 participations d'habitant.e.s du département (dont 80 de Sevrans, 32 de Saint-Denis, 27 d'Aulnay, 25 de Pantin et 23 de Bondy)
- 160 participations de Parisien.ne.s
- 22 participations hors d'Île-de-France
- 19 de pays étrangers (Europe et Monde)

Sur #ExploreParis, il était possible de s'inscrire aux **séances découverte** en autonomie ou aux **rando'kayaks** de Claye-Souilly à Sevrans. Succès pour tous les créneaux qui étaient pleins !

La Street-Art Avenue

En 2022 s'est tenue la 6^{ème} édition de la Street-Art Avenue, projet mené par Aubervilliers, Saint-Denis, Plaine Commune, l'Office de Tourisme de Plaine Commune et le Département.

L'Auber Graffiti Show, le 22 mai, a été un temps fort avec réalisation de fresques, initiations et performances de sports urbains. Quatre nouveaux artistes ont réalisé des œuvres sur la Street Art Avenue : Amoor, Skio, Aurélie Andrès et Peck. Des balades à pied et les croisières de l'opération *Larguez les amarres* ont permis de faire découvrir ce parcours d'art urbain.

A Aubervilliers : l'Urban Boat et les Quartiers d'été du Barboteur

L'Urban Boat s'est amarré le 18 juin 2022 au niveau du Millénaire pour proposer des concerts et une grille de diffusion partagée dans le cadre de l'événement **OPEN (((ON))) AIR**.

Les Quartiers d'été du Barboteur : A cinq reprises, le Barboteur s'est installé au niveau du Millénaire, d'un côté ou de l'autre de la darse :

- Du 1^{er} au 3 juillet, pour le festival Glouglou avec le label Mircoqlima
- du 15 au 17 juillet, pour le Stay Hydrated Festival, avec la Meute, El Hey, Zol...
- du 22 au 24 juillet, pour le Kuronekool Festival avec le label Kuroneko
- du 5 au 7 août, avec Make it Deep et Club Pizza
- du 26 au 28 août, pour Entrée, Plat, Disco avec Cadence.

Installé à chaque fois **trois journées consécutives**, le Barboteur a également proposé de nombreux ateliers à destination des familles : ateliers artistiques (sérigraphie, linogravure, mosaïque), ateliers scientifiques (Eco l'eau, entomophilie...), et animations sportives avec la nouvelle installation des Quartiers d'été du Barboteur – *Fête vos jeux* - avec activités sportives, jeux collectifs, espace ludique.



Zoom sur les Quartiers d'été du Barboteur

Les Quartiers d'été du Barboteur sont devenus, au Millénaire et ailleurs, pour leur 3^{ème} édition, un rendez-vous animé et réussi avec concerts et ateliers pour un large public. Le Barboteur s'est également amarré, cet été 2022, sur le canal de l'Ourcq à Pantin et à Bobigny/Raymond Queneau. Sur l'ensemble de la saison, les Quartiers d'été du Barboteur ont rassemblé **plus de 20.000 spectateurs** sur 8 week-ends et 22 jours d'exploitation, avec 81 concerts et DJ sets, 24 ateliers participatifs et un nouvel espace ludique et sportif.

A Saint-Denis, la FAR du 6b et les balades de Sophie Comtet Kouyaté

La **Fabrique à Rêves** (FAR) du 6b s'est déroulée de juin à septembre et s'est articulée autour de 4 projets : le Festival **Scènes du 6**, festival d'arts vivants les 10 et 11 juin, le **Carnaval** avec une semaine d'ateliers en amont, **Livres en Herbe** – festival de littérature les 6, 9 et 10 juillet et **l'Odyssée** avec ateliers de construction d'OFNI (Objets Flottants non-identifiés) et mise à l'eau le 17 septembre.

Zoom sur l'Odyssée au 6b

Pour la 3^{ème} édition de l'Odyssée, *Sous les pavés, la mer*, le 6b a mis en place **14 journées d'ateliers** de juillet à septembre pour construire des objets flottants et préparer la mise à l'eau lors de la Guinguette du 17 septembre.

13 résidents du 6b dont un collectif ont été impliqués sur le projet : Nathalie Borowski, Cornelia Eichhorn, Yann Bernard, Gaëtan Brun-Picard, Lili Garcia Gomez, Nathan Levinson, Lillia Baudo, Roberto Pistacchi, Fergus Sindall, Côme Debray, Alexandra Arango, Valentina Canseco, Collectif Caps

Les ateliers ont été divers : construction d'un kiosque flottant, rénovation du drakkar viking, atelier peinture écologique, fabrication de maquettes flottantes, création de rames...

La fête du 17 septembre a été riche avec la mise à l'eau à 17h, une soirée musicale concoctée par **l'association Engrainage** et deux croisières à bord de la Guêpe Buissonnière ; croisière du Parc de la Villette au 6b avec le **collectif Trans Africa Airlines** et croisière retour jusqu'à la Villette commentée par Patrick Bezzolato.

Canal Saint-Denis, bascule du paysage : le projet artistique de Sophie Comtet Kouyaté s'est poursuivi cet été avec 2 temps forts.

En juillet, le Campus Condorcet a accueilli la projection de l'acte 2 (le 6 juillet) suivi d'un concert de Pedro Kouyaté, puis, du 15 au 20, l'exposition de photographie, dans le forum du Grand équipement documentaire.

Et en août, dans le cadre du projet *De l'architecture plein l'été* Sophie Comtet Kouyaté a organisé trois semaines de balades dans les chantiers des JOP 2024, tout au long du canal, avec des rencontres avec architectes, urbanistes, acteurs culturels un programme complet de visites, balades, pique-niques ou soirées avec concerts.

COTE SEINE

L'Été du Canal s'étend également **vers la Seine** avec les animations proposées par les Villes d'Epinay-sur-Seine et de L'Ile-Saint-Denis et également Saint-Ouen-sur-Seine, qui a rejoint pour la première fois la programmation de L'Été du Canal.

Epinay-sur-Seine : 3^{ème} édition des Rendez-vous des Berges

Du 3 juillet au 25 septembre, tous les dimanches sur les berges de Seine ont été proposés : **des concerts** (avec notamment le Festival **Métis** et **Banlieues Bleues** Summer Camp), des spectacles – cirque, shows sportifs, duos avec notamment le Festival Paris L'Été... L'association **Les enfants du jeu** ont animé ces 13 dimanches après-midi un espace Jeux.

L'Ile-Saint-Denis : Big Jump, l'Odyssée et animations à Lil'Ô et dans le parc départemental

Tout l'été 2022, L'Ile-Saint-Denis a joué avec la Seine. A l'occasion du **Big Jump** le 9 juillet, avec le soutien de la Métropole du Grand Paris, sur la plage de la cité Thorez avec nettoyage des berges, balades faune et flore, construction d'un objet flottant, initiation au kayak, nage avec les Ourcq polaires et bal populaire.

Avec **l'Odyssée**, le 16 septembre avec un concert flottant à bord de l'Urban Boat avec **l'Orchestre de spectacle de Montreuil** autour de la création *Hymnes en jeux* ou la répétition devant le Café Pan pour le **Bal arrangé de l'Odyssée**.

Au nord de l'île, le Parc de L'Ile-Saint-Denis a accueilli plusieurs concerts (**Jardins lyriques** avec **Sequenza 9.3**, le Festival **Métis**) et **LIL'Ô** a programmé visites, ateliers, fresque du climat, construction d'un séchoir solaire et open airs...

La Guinguette des Berges à Saint-Ouen, nouvel espace éphémère sur les bords de Seine

Dans le cadre de l'**Été audonien** qui s'est déroulé du 9 juillet au 28 août, avec de nombreuses animations dans le Grand Parc, la mairie de Saint-Ouen a souhaité **ouvrir la voie sur berges** au public, au niveau du pont de Saint-Ouen, en proposant une **Guinguette des Berges** avec offre d'activités culturelles et festives avec DJ sets, **d'ateliers culinaires avec Elis Bond** et d'un espace restauration. Pour la première fois, le public pouvait s'installer sur les bords de Seine, se détendre, écouter de la musique, se restaurer ou participer aux ateliers. Ce pôle **Guinguette des Berges** a pour objectif de préfigurer les futurs usages et aménagements définitifs après les Jeux Olympiques.



Sur la Seine, la mairie a également proposé quatre journées **d'initiations au canoë-Kayak**, pour 173 participants. Et quatre **croisières solidaires** en semaine, sur la Seine, au départ du 6b ont été organisées, dans le cadre du Bel été solidaire avec un total de 265 passagers.

En tout, sur les berges de Seine ou sur l'eau, 1.278 personnes ont profité des animations.

COTE CROISIÈRES

Larguez les amarres

Sur la Seine et le canal Saint-Denis, les croisières ont été programmées dans le cadre de *Larguez les amarres*, opération estivale lancée par l'Office de Tourisme et des Congrès de Paris, la Ville de Paris, le Département des Hauts-de-Seine et #ExploreParis. Sur 4 mercredis (29 juin, 13 juillet, 10 et 24 août), trois croisières par jour ont été proposées autour des JOP et du territoire en mutation.

Zoom sur Larguez les amarres !

- > Une 1^{ère} croisière entre le Parc de la Villette et le Stade de France sur le canal olympique, de 10h à 12h, à la découverte des **futurs sites de célébrations et de compétitions**,
- > Une 2^{ème} croisière *Quand les Jeux olympiques transforment la ville*, de 14h à 16h30, au départ du Stade de France avec tour de L'Ile-Saint-Denis et débarquement au 6b
- > Et enfin, une dernière croisière *Street-art et cultures urbaines*, du 6b au Parc de la Villette, de 17h à 19h30.

496 passagers (places payantes et places offertes à un public « champ social ») ont participé à ces croisières. Les bateaux de fret étant nombreux en semaine sur le canal et payant une priorité de passage aux écluses, les bateaux de ces croisières ont souvent été ralentis aux écluses, rallongeant

considérablement le temps de navigation et ne permettant pas toujours de faire le tour de L'Ile-Saint-Denis sur la croisière du milieu. Sur l'année 2023, il faudra sans doute les programmer le samedi.

Des croisières solidaires se sont également déroulées sur la Seine et le canal Saint-Denis, notamment avec la Ville de Saint-Ouen et la Ville d'Épinay.

Sur le canal de l'Ourcq grand gabarit

Une belle offre de 44 croisières, très variées, a été développée pour un total de 3.142 passager.e.s. La thématique **Street-art** a beaucoup plu avec des croisières en matinée ou en soirée avant le Cinéma en plein air du parc de la Villette, parfois à deux voix autour du Street-art et du Hip hop avec le **DJ JP Mano**.

La **Blackpearl !** et la **Croisière s'amuse** : le retour des **croisières musicales**. Après deux ans sans croisière musicale, l'Été du Canal a organisé deux croisières **DJ Set Blackpearl** avec le DJ Set JP Mano, deux soirées d'anthologie... Et une croisière musicale entre le Bassin de la Villette et l'Oasis d'Oremi avec **Venus Club**.

Du Stand up : deux croisières avec le Comedy Club flottant de l'Été du Canal.

Bicentenaire du canal, reconversion du canal, passé maraîcher : de nombreuses croisières découvertes commentées par François Cellier, Patrick Bezzolato, Sébastien Frasque, Jean-Jacques Brilland, Thomasine Zoler, soit en boucle Aller/Retour, soit débarquant les passagers aux Magasins généraux ou à la Prairie du Canal, poursuivant la découverte avec une visite guidée.

Une croisière jonglée avec **la Maison des Jonglages** proposant une halte à la Maison du Parc de la Bergère pour le spectacle Mellow Yellow.

En plus de ces croisières du week-end payantes, 20 croisières solidaires ont été programmées sur le canal de l'Ourcq, 6 l'ont été sur le canal Saint-Denis et la Seine. Sur tout l'été, 26 croisières solidaires ont pu être programmées dans le cadre du Bel été solidaire et olympique.



COTE PARTENAIRES FINANCIERS

Les partenaires financiers de l'Été du Canal ont été nombreux. Chaque ville organisatrice d'un pôle d'activité le finance en grande partie, Seine-Saint-Denis Tourisme apportant un financement complémentaire pour l'enrichissement de la programmation de chaque pôle.

Parmi les partenaires financiers de L'Été du canal : de nombreuses collectivités (le Département de Seine-Saint-Denis, la Ville de Paris, Est Ensemble, la Métropole du Grand Paris dans le cadre de *Votre été au bord de l'eau*, la Région Ile-de-France, Plaine Commune), la RATP, le SIAAP, le Syctom, le RER B, des aménageurs (la Semip, Plaine Commune Développement, Sequano), des promoteurs et entreprises (BNP Paribas Immobilier, Cogedim, Verrecchia, Icade, Bouygues Immobilier, Linkcity, Sogaris, Alios, BETC, Emerige, PRD), des médias (France Bleu Paris, Le Bonbon France 3 Paris/Ile-de-France) et enfin le Parc de la Villette (EPPGHV) et la SACEM.

COTE COMMUNICATION

La communication de l'Été du canal s'est à nouveau avérée marquante et remarquable.

Le visuel générique de l'Été du Canal a été renouvelé tout en conservant son identité typographique, afin de laisser plus de place à des aplats de couleurs permettant de souligner le côté festif et joyeux de la manifestation.



Un plan de communication ambitieux

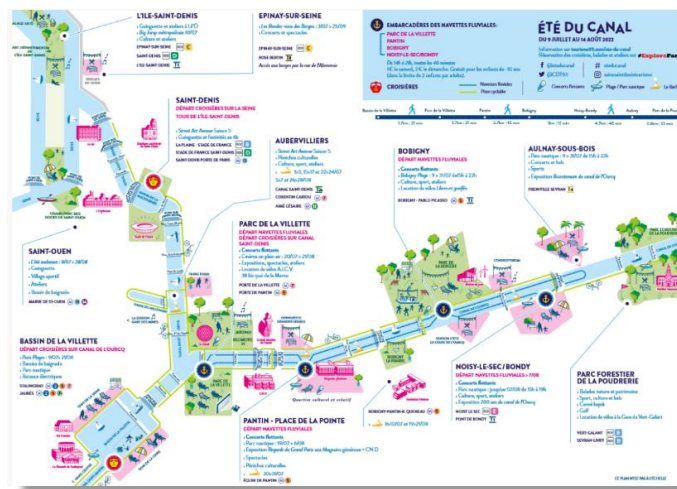
Un large plan de communication a permis de toucher un public francilien et national.

Document d'appel

30 000 exemplaires du document d'appel ont été édités et distribués aux arrêts des navettes, dans les mairies et les lieux de sortie proches du canal, ainsi que dans le réseau de présentoirs installés dans les lieux culturels et les médiathèques de Seine-Saint-Denis. Au dos du flyer une carte matérialisait les lieux d'évènement du canal de l'Ourcq, du canal Saint-Denis et de Seine Confluence, intégrant pour la 1^{ère} fois le pôle d'activité de Saint-Ouen.

Affichage

Une stratégie large d'affichage a permis d'accroître la notoriété de l'évènement par la diffusion de son image générique dans le métro à travers l'achat d'espaces et grâce à un partenariat reconduit avec la RATP dans le cadre de la campagne « On aime, on partage », ainsi que dans l'espace public par le biais d'un réseau de proximité et en bénéficiant du réseau d'affichage municipal de plusieurs mairies.



Zoom sur la couverture presse

Une bonne couverture presse en très légère hausse comparée à 2021 a permis de donner un large écho à la manifestation en mettant l'accent sur des aspects spécifiques de la programmation – concerts flottants, sorties en famille, croisières, balades guidées... Le bicentenaire du canal de l'Ourcq a été l'occasion d'une couverture élargie.

De grands médias ont couvert ou annoncé l'évènement notamment France Inter, Télérama, Le Figaro, Libération, Le JDD, France3, BFM Paris pour n'en citer que quelques-uns.

Les partenariats avec France3 et France Bleu ont été reconduits et un partenariat avec le média en ligne « Le Bonbon » a été initié.

Enfin un clip vidéo tourné le 1^{er} week-end a été largement diffusé sur nos réseaux sociaux – Facebook, Instagram, Twitter – et sur notre site Internet pour mettre en avant l'éclectisme joyeux de l'Été du Canal 2022.

LES CHIFFRES CLÉS DE LA COUVERTURE DE L'ÉTÉ DU CANAL 2022

Un total de **183 retombées médias**

Pour une audience cumulée de plus de **777 751 196 personnes touchées**

→ 20 retombées **TV**

→ 12 retombées **RADIO**

→ 40 retombées **PRESSE ÉCRITE**

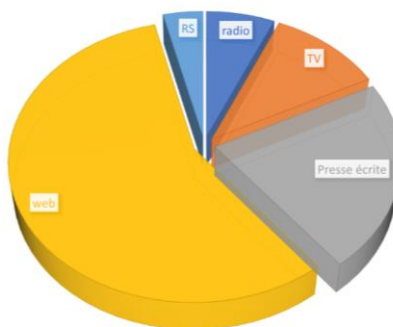
→ 104 retombées **WEB**

→ 7 retombées **RÉSEAUX SOCIAUX**

Un nombre de retombées en hausse comparé à l'édition 2021 : 181 retombées versus 140 en 2021.

Des retombées TV en hausse grâce à une forte couverture offerte par BFM Paris.

Des retombées en presse écrite et web en hausse également



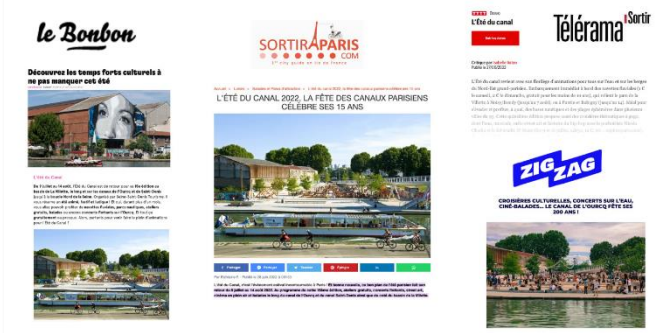
BEST OF DES RETOMBÉES MÉDIAS PRINT



BEST OF DES RETOMBÉES MÉDIAS PRINT



BEST OF DES RETOMBÉES MÉDIAS WEB



BEST OF DES RETOMBÉES MÉDIAS RADIO & TV



Mini site Été du Canal

Le trafic du mini site <https://www.tourisme93.com/ete-du-canal/> est en augmentation par rapport à l'année 2021 avec plus de 100 000 sessions enregistrées en juillet et en août (+ 27% par rapport à 2021). Ce mini site consacré à l'Été du Canal représente en juillet et août 22% du trafic total du site www.tourisme93.com.

En termes d'audience, le nombre de pages/sessions et la durée de la visite subissent une petite baisse par rapport à juillet-août 2021, respectivement de 11 % et 6 % :

Comme à chaque édition de l'Été du Canal, on peut remarquer que le trafic enregistré sur le mini site est sensiblement plus important en juillet (69 212 sessions) qu'en août (31 958).

Si on remonte quelques années en arrière, le mini site ne retrouve pas son trafic pré-crise sanitaire. Le nombre de sessions est en effet en baisse en -25% par rapport à l'été 2019 où on enregistrerait presque 135 000 sessions.

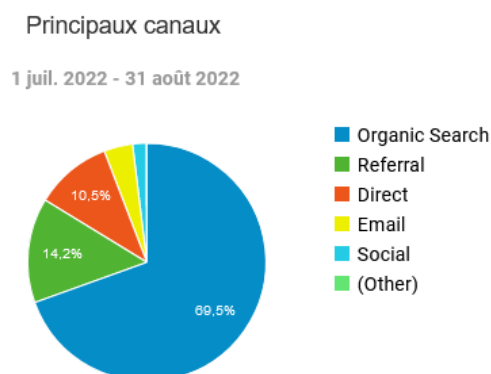
94% du trafic est enregistré depuis le territoire français, et les connexions depuis Paris intramuros sont majoritaires, et les internautes fréquentant le mini site sont à presque 70% compris dans la tranche 18-44 ans. Les femmes représentent 62% de cet échantillon.

Autre enseignement instructif : le site internet est lu très majoritairement sur smartphone (désormais presque 75 % des sessions – il était déjà de 72% en 2021) :

Acquisition de trafic

C'est par le biais du moteur de recherche que les internautes accèdent majoritairement aux différentes pages de l'Été du Canal. Les moteurs de recherche (en réalité Google, en position de quasi-monopole sur le marché français) drainent plus de 70% du trafic, loin devant le trafic référent et les autres canaux.

Une partie des recherches organiques sont centrées sur la marque comme le montre le nombre d'arrivées sur la page d'accueil du mini site.



Liste des 5 sites référents les plus pourvoyeurs de trafic vers les pages du mini sont :

- exploreparis.com
- paris.fr
- parisinfo.com
- timeout.fr
- lebonbon.fr

La page d'accueil du mini site est la plus vue (20% du nombre de pages vues) et celle qui enregistre le plus d'arrivées (23%). La page d'informations consacrée à Paris Plages au bassin de la Villette représente à elle seule 12% des entrées sur le mini site.